

PEAAD

Bulletin



78 · Mars 2022

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

www.formermembers.eu

LES DÉFIS DE LA DÉMOGRAPHIE DANS L'UE



Activités de l'AAD

Proposition de
l'AAD à la CoFoE

Page 17



Activités de l'AAD

15e anniversaire
du "PE au Campus"

Page 26

ISSN 2790-7627

DANS CE NUMÉRO



2022 est l'Année européenne de la jeunesse, qui met en lumière l'importance de la jeunesse européenne pour construire un avenir meilleur.

Plus d'informations ici :
https://europa.eu/youth/year-of-youth_fr

- 03** Mot du Président
- 04** In Memoriam David Maria Sassoli
- 06** Parlement européen au travail
- 11** Lettre au président

ACTUALITÉ

- 12** Une paix fondée sur le droit internationale (*Elmar Brok*)
- 14** La véritable ambition géopolitique de l'Union (*Cristina Gallach*)
- 15** Pour une Europe sociale plus visible! (*Thomas Mann*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

- 17** Notre Union européenne – Place à l'audace, à l'action et aux résultats
- 22** Coopération avec FP-AP
- 24** Coopération avec l'IUE
- 26** PE au Campus, quinzième anniversaire

DÉPÊCHES

- 27** Événements à venir
- 27** Nouvelles publications
- 28** AAD au travail

IN MEMORIAM

- 29** In Memoriam

FOCUS

- 33** Répondre aux défis démographiques: fuite des cerveaux, afflux de cerveaux et dépeuplement (*Dubravka Šuica*)
- 35** Migration et intégration (*Julie Ward*)
- 37** Les Îles Baléares face à leur défi démographique (*Antoni Vicens*)
- 39** Changements démographiques, économie et crise climatique (*Nikos Chrysogelos*)
- 41** Année européenne de la jeunesse (*Magali Hübers*)

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Brigitte LANGENHAGEN
Jean-Pierre AUDY
Monica BALDI
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Valeh NASIRI
Magali HUBERS
Beatriz MARTINEZ

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Le premier trimestre de l'année a déjà connu un moment de forte tristesse. En tant qu'ancien Président du Parlement européen, qui a suivi le Parlement pendant 35 ans, je ne m'attendais pas à ce que cela puisse se reproduire en Europe. La Russie a attaqué un pays frère. Le 28 février 2022, j'ai exprimé mon soutien à la Présidente Roberta Metsola et ma solidarité au peuple ukrainien lors d'une rencontre de courtoisie. Les mêmes messages de soutien et une discussion sur les répercussions économiques et politiques ont été exprimés lors de notre visite virtuelle en France, organisée dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. Un rapport sur cette visite virtuelle sera disponible dans l'édition de juin de ce Bulletin.

Nous sommes ravis d'accueillir Roberta Metsola en tant que Présidente du Parlement européen, avec laquelle, après 20 ans, le Parlement européen voit une nouvelle fois une femme tenir les rênes. Toute l'Association des anciens députés du Parlement européen lui souhaite le meilleur et beaucoup de courage pour ce nouveau mandat.

La Conférence sur le futur de l'Europe est un pilier des discussions politiques en ce moment. Je suis heureux que nous ayons pu soumettre notre proposition sur la plateforme de la Conférence sur le futur de l'Europe. Évidemment les discussions et débats ne s'arrêtent

pas. Au contraire il faudra travailler sans cesse afin de s'assurer que l'implémentation ait lieu et prenne forme. Le 21 mars, la conférence de haut niveau "L'avenir de l'Europe commence aujourd'hui", organisée en collaboration avec l'Institut universitaire européen, s'est tenue à Florence. Nous sommes impatients de vous donner plus de détails sur le contenu de cet événement réussi dans l'édition de juin de ce Bulletin. Nous avons dédié cet événement et la publication qui en suivra au Président David Maria Sassoli. Sa figure unique et sa personnalité bienveillante lui ont permis d'exceller dans le monde du journalisme et de la politique européenne et d'ardemment défendre les droits du Parlement européen, l'état de droit de l'Union, la paix et une justice sociale et solidaire. Les nombreux témoignages et anecdotes lors de son service commémoratif le 17 janvier 2022 au Parlement européen à Strasbourg nous laissent le souvenir d'un homme authentique, souriant et ferme.

La présidence française se trouve à mi-mandat et 2022 est aussi marqué par l'année de la jeunesse. Cette jeunesse, qui a pour protéger et se protéger vue son quotidien scolaire et universitaire ébranler, est mise à l'honneur. Pour nous anciens députés du Parlement, il nous est important d'écouter et de soutenir le développement de la jeune génération. De par notre programme PE au campus nous contribuons considérablement à celui-ci et je remercie tous les

membres qui participent activement aux événements avec les universités.

C'est en ce sens que la section Focus de ce numéro est dédié à la démographie et la démocratie avec un accent sur l'économie, la migration et le genre. Ce numéro vous permet également de retrouver la nouvelle composition des positions clés du Parlement européen à mi-mandat, les vice-présidents(e)s, les questeurs ainsi que les présidents des commissions parlementaires.

Je vous invite à lire les pages de nos nombreux contributeurs et je vous laisse avec les paroles de la nouvelle Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, lors de la clôture du 20ème anniversaire de l'AAD: "La contribution de cette association ont été important pour le travail du Parlement européen à bien des égards. L'expérience et l'expertise des anciens Membres renforcent la légitimité du Parlement. La coopération avec l'AAD nous motive, nous, députés européens actuels, à travailler pour une Europe plus unie."

Cordialement et restez en bonne santé,

Hans-Gert Pöttering

Président de l'AAD

IN MEMORIAM

DAVID MARIA SASSOLI



C'est avec une profonde tristesse que nous avons pris le décès soudain de David Maria Sassoli, Président du Parlement européen. Le Président Sassoli était une grande personnalité et un Européen convaincu. Il a grandement contribué à l'unité de l'Europe et n'a jamais cessé de défendre les droits du Parlement européen. Le Président Sassoli croyait à la liberté, à la démocratie, au droit et à la paix. Il a toujours servi la cause de la solidarité entre les pays et les citoyens de l'Union européenne. De toutes nos forces, nous continuerons de porter les convictions qui l'animaient.

Hans-Gert Pöttering
Président de l'AAD



Président Hans-Gert Pöttering avec Président David Maria Sassoli ©Union européenne 2019 - Source: PE



La disparition de David Sassoli, Président du Parlement européen admirable, est un déchirement pour l'Italie et pour l'Europe.

Personnalité appréciée des institutions, partisan convaincu de l'Europe, journaliste compétent, il a lutté contre la maladie avec dignité et courage, accomplissant sa mission jusqu'au bout durant cette terrible pandémie.

Modération, humanisme, loyauté et générosité: telles sont les qualités que tous ceux qui ont côtoyé David Sassoli lui reconnaissent. Avec ténacité, bienveillance, capacité d'écoute et respect de l'autre, il a eu à cœur de défendre les valeurs fondamentales de l'Union européenne, en particulier au Parlement, institution qui, pour reprendre ses mots, «plus que n'importe quelle autre, peut s'enorgueillir de son lien direct avec les citoyens». Il travaillait sans relâche et maintenait un dialogue constant afin de «rendre les démocraties plus fortes et plus solides».

Je me souviendrai de son sourire optimiste et de sa patience légendaire. Son héritage constitue un formidable ensemble de valeurs, surtout pour qui saura reprendre son flambeau en Europe.

Monica Baldi
Vice-présidente de l'AAD



Partir au sommet de sa carrière sans avoir pu profiter d'une retraite bien méritée avec sa famille, c'est injuste triste et tragique. David Sassoli était l'exemple du bon député européen : passionné, travailleur et aimant la vie. Il était, de surcroît, compétent, humain et élégant. Quelle tristesse !

Jean-Pierre Audy
Trésorier de l'AAD



J'ai siégé au Parlement européen pendant cinq ans en même temps que David Sassoli, il était un excellent collègue, une grande personnalité et un homme politique irréprochable. En tant que Président, il a exercé ses fonctions avec compétence, intelligence et élégance. Il a activement œuvré à la défense des valeurs européennes, au renforcement de la démocratie parlementaire et au rapprochement de l'institution avec les citoyens. Toujours avec le sourire... c'est le souvenir que nous garderons de toi!

Teresa Riera Madurell
Secrétaire de l'AAD

IN MEMORIAM

DAVID MARIA SASSOLI

“

Il était David contre le Goliath du nationalisme, de l'intolérance et du manque de solidarité.

Enrique Barón Crespo

*Ancien président de l'AAD et du
Parlement européen*

“

David Sassoli était un grand Européen, un défenseur convaincu et infatigable des valeurs européennes que sont la démocratie, l'état de droit et la liberté de la presse, sur lesquelles l'Union se fonde résolument. En tant que président du Parlement européen, il était très apprécié - et il nous manquera vraiment beaucoup.

Brigitte Langenhagen

PPE-DE, Allemagne (1990 - 2004)



*Enrique Barón Crespo lors de la cérémonie de commémoration de David Maria Sassoli à Strasbourg.
© Union européenne 2022 - Source : PE*

“

Le président Sassoli nous laisse un souvenir très positif, celui d'une conduite parfaitement adaptée à l'époque que vivait alors l'Europe. Homme de consensus, il a œuvré en faveur du rapprochement dans nombre de domaines, dans le cadre d'une coopération exemplaire entre les institutions de l'Union européenne; il a tout autant contribué au renforcement de l'Union à un moment historique, durant lequel les problématiques préexistantes ont été accentuées par les défis liés à la pandémie de COVID-19. Il a par exemple défini les conditions qui ont permis au Parlement de poursuivre ses activités, dans le strict respect des règles de sécurité. Il restera dans l'histoire pour sa présidence couronnée de succès dans une période pourtant délicate.

Manuel Porto

PPE-DE(1996-1999) & ELDR (1989-1996)

“

Presque tout ce que l'on peut dire sur mon cher ami David a déjà été dit. J'ajouterais simplement que, dans une Europe qui cherche à définir ses horizons, il nous manquent déjà son sourire, sa générosité, son appel permanent à l'espoir et son désir incessant de donner aux jeunes générations un espace démocratique plus solide et un avenir meilleur.

Pier Antonio Panzeri

S&D, Italie (2004 - 2019)



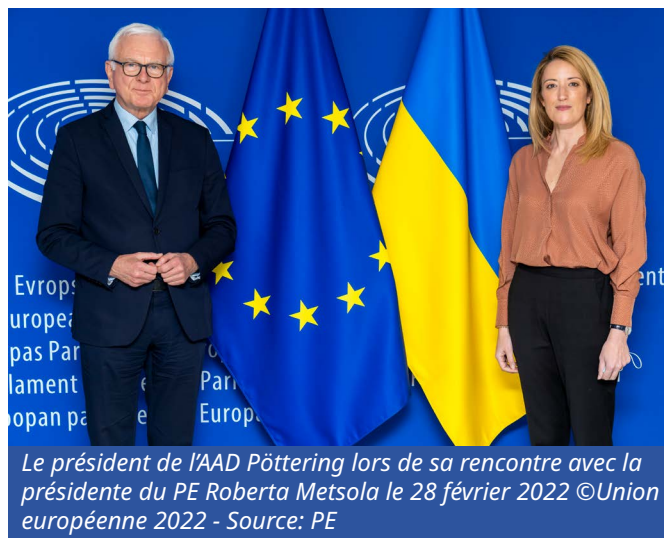
*Andrea Manzella rend hommage au
Président Sassoli à l'hôtel de ville de Rome.*

PE ET AAD AU TRAVAIL



Nous vous soutenons fermement, nous saluons l'unité et la détermination des États membres et nous exprimons notre solidarité au peuple ukrainien.

*Déclaration du président de l'AAD Hans-Gert Pöttering
28 février 2022*



Le président de l'AAD Pöttering lors de sa rencontre avec la présidente du PE Roberta Metsola le 28 février 2022 ©Union européenne 2022 - Source: PE



Nous nous réunissons en des temps extraordinaires. Il y a la guerre en Europe. La Russie a attaqué un pays frère, le peuple ukrainien. Ce n'est pas seulement une attaque contre la nation ukrainienne, c'est une attaque contre l'ensemble de l'Europe, contre nos valeurs, la dignité de l'être humain, la liberté, la démocratie, l'ordre juridique et la paix. C'est un moment historique et les citoyens de l'Ukraine doivent savoir que nous sommes là pour les aider.

*Déclaration du président de l'AAD Hans-Gert Pöttering
28 février 2022 - Visite virtuelle de l'AAD en France*



Le président de l'AAD Pöttering, a participé à la session plénière extraordinaire du PE le 1 mars 2022, où il a exprimé son soutien à l'ambassadeur Vsevolod Chentsov ©Union européenne 2022 - Source: PE



Rassemblement le 1er mars 2022 devant le bâtiment du PE à l'Esplanade Simone Veil en soutien à l'Ukraine ©Union européenne 2022 - Source: PE



Le président de l'AAD Pöttering soutient le peuple ukrainien avec les députés européens le 1er mars 2022 à l'Esplanade Simone Veil ©Union européenne 2022 - Source: PE

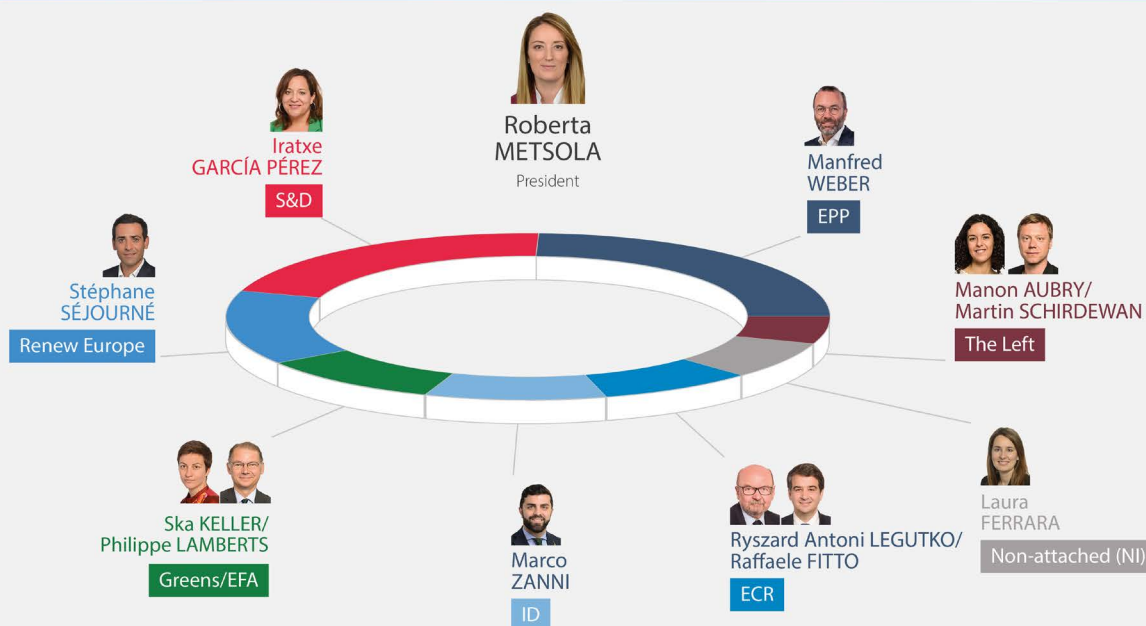
PARLEMENT EUROPÉEN AU TRAVAIL



LA PRÉSIDENTE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le 18 janvier, Roberta Metsola (PPE, MT) a remporté l'élection présidentielle du Parlement avec une majorité absolue de 458 voix sur 690 votes valides au premier tour. Après son élection, elle a déclaré: "L'Europe, c'est nous tous qui nous défendons les uns les autres, qui rapprochons nos peuples. Il s'agit pour nous tous de défendre les principes de nos mères et pères fondateurs qui nous ont conduit des cendres de la guerre et de l'holocauste à la paix, à l'espoir et à la prospérité. Il y a vingt-deux ans, Nicole Fontaine a été élue vingt ans après Simone Veil. Il ne faudra pas attendre deux autres décennies avant que la prochaine femme se tienne ici."

EP CONFERENCE OF PRESIDENTS



The graphic indicates the voting weights of each group as of 15 February 2022

Ce visuel est uniquement disponible en anglais.

EP BUREAU

President



Vice-Presidents



Quaestors



EP CONFERENCE OF COMMITTEE CHAIRS

Chair



Standing Committees and Sub-Committees



Ces visuels sont uniquement disponibles en anglais.

DOSSIERS CLÉS

Le PE revalorise le mandat actuel du Bureau européen d'appui en matière d'asile.

(Session de novembre - P9_TA(2021)0448)

La nouvelle Agence européenne pour l'asile disposera de pouvoirs opérationnels et techniques accrus pour faciliter la coopération entre les États membres et contribuer à la convergence des normes en matière d'asile. Elle créera un poste de responsable des droits fondamentaux, qui sera chargé d'un mécanisme de plainte nouvellement établi. L'Agence mettra également en place une réserve d'au moins 500 experts en matière d'asile pour aider les pays qui en ont besoin.

Les députés donnent leur feu vert final à de nouvelles règles obligeant les grandes multinationales à déclarer publiquement les impôts qu'elles paient dans chaque pays de l'UE, afin de lutter contre l'évasion fiscale.

(Session de novembre - P9_TA(2021)0446)

Les multinationales et leurs filiales dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 750 millions d'euros - et qui sont actives dans plus d'un pays de l'UE - devront désormais publier le montant des impôts qu'elles paient dans chaque État membre. Ces informations devront également être mises à la disposition du public sur l'internet, en utilisant un modèle commun et dans un format lisible par machine.

Le PE a donné son feu vert à la nouvelle politique agricole de l'UE.

(Session de novembre - P9_TA(2021)0456)

Les députés ont insisté sur le fait que le renforcement de la biodiversité et le respect des lois et des engagements de l'UE en matière d'environnement et de climat seront essentiels pour la politique agricole commune (PAC) réformée, qui entrera en vigueur en 2023. Les députés ont veillé à ce qu'un minimum de 10% des paiements directs soit utilisé pour soutenir les petites et moyennes exploitations.

Les MdPEs ont présenté des propositions visant à rendre les médicaments plus disponibles et plus abordables, à renforcer la transparence des prix et à promouvoir

les marchés publics communs de l'UE.

(Session de novembre - P9_TA(2021)0470)

Les députés soulignent l'importance d'une collaboration étroite au niveau européen, combinée à la nécessité de rendre les systèmes de santé nationaux plus durables et résilients. Les principales recommandations consistent à s'attaquer aux causes profondes des pénuries de médicaments, à garantir aux patients l'accès à des traitements pharmaceutiques sûrs, abordables et efficaces, à accroître la transparence des prix et du financement public de la R&D, et à renforcer la résilience de la fabrication et de l'approvisionnement de l'UE.

Le PE demande de nouvelles règles européennes pour soutenir la migration légale des travailleurs.

(Session de novembre - P9_TA(2021)0472)

Les MdPE ont adopté un rapport d'initiative législative sur la migration légale des travailleurs. Dans ce rapport, ils soutiennent la création d'une réserve de talents de l'UE pour mettre en relation les candidats non européens et les employeurs potentiels basés dans l'UE, afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les États membres et sur la base du portail EURES existant. Le PE demande un régime d'admission ambitieux pour les travailleurs de pays tiers peu ou moyennement qualifiés, ainsi qu'un cadre pour la reconnaissance de leurs compétences.

Le PE a confirmé l'Année européenne de la jeunesse 2022 pour renforcer l'autonomie des jeunes.

(Session de décembre - P9_TA(2021)0489)

Le PE a confirmé la décision d'organiser des activités et des initiatives axées sur les jeunes dans tous les États membres en 2022, qui viseront à rétablir une perspective positive pour les jeunes Européens touchés par l'impact du COVID-19.

Le PE demande que la législation européenne s'attaque au problème de la cyberviolence fondée sur le sexe.

(Session de décembre - P9_TA(2021)0489)

Le PE a demandé, mardi, une directive européenne pour éradiquer la cyberviolence fondée sur le sexe et assurer la convergence

au niveau national et européen. Le Parlement invite la Commission à criminaliser la cyberviolence fondée sur le sexe et demande au Conseil d'étendre la liste des "crimes européens".

Le PE condamne l'important renforcement militaire russe près de l'Ukraine.

(Session de décembre - P9_TA(2021)0515)

Les députés exigent que le gouvernement de Moscou retire immédiatement ses forces et cesse de menacer son pays voisin. Les députés estiment que toute agression de Moscou doit avoir un prix économique et politique élevé et demandent à l'UE de prendre des mesures crédibles pour réduire sa dépendance à l'égard des importations d'énergie russe et de faire preuve d'une plus grande solidarité énergétique avec l'Ukraine.

Le PE adopte trois résolutions sur les violations des droits de l'homme à Hong Kong, au Kazakhstan et au Soudan.

(Session de janvier - P9_TA(2022)0011)

Les députés appellent au boycott diplomatique et politique des Jeux olympiques d'hiver de Pékin 2022. Le PE exige une enquête internationale appropriée sur les crimes commis contre le peuple du Kazakhstan. Le PE appelle tous les acteurs politiques soudanais à relancer la transition vers un régime civil.

Le PE approuve l'accord provisoire sur l'augmentation des pouvoirs de l'autorité de régulation des médicaments de l'UE.

(Session de janvier - P9_TA(2022)0006)

L'UE sera mieux préparée à gérer les futures crises sanitaires en s'attaquant plus efficacement aux pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux. Deux "groupes de pilotage sur les pénuries", respectivement pour les médicaments et les dispositifs médicaux, seront créés et l'EMA mettra en place et gèrera la plateforme européenne de surveillance des pénuries pour faciliter la collecte des données. L'agence mettra également en place une page web publique contenant des informations sur les pénuries.

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

11.11.21

Les députés demandent au gouvernement de lever l'interdiction de l'avortement qui met la vie des femmes en danger, un an après la décision du Tribunal constitutionnel polonais.

Les députés demandent au gouvernement polonais de veiller à ce que plus aucune femme ne meure en Pologne à cause de cette loi restrictive.

11.11.21

Le Parlement européen demande l'adoption de nouvelles règles européennes visant à limiter les actions en justice vexatoires destinées à intimider et à faire taire les voix critiques.

Les députés proposent une série de mesures pour contrer la menace que les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) font peser sur les journalistes, les ONG et la société civile en Europe.

Les députés s'inquiètent de l'effet de ces poursuites sur les valeurs de l'UE, le marché intérieur et le système judiciaire de l'UE.

24.11.21

Les députés appellent à la diversification, à davantage de recyclage et à l'approvisionnement national pour stimuler un approvisionnement autonome et durable de l'UE en matériaux nécessaires à la production de technologies clés.

Les députés soulignent la dépendance de l'UE vis-à-vis des importations de ressources nécessaires aux transitions numérique et écologique.

14.12.21

Le Parlement européen a adopté sa position sur l'instrument relatif aux marchés publics internationaux (IPI), un outil visant à offrir aux entreprises de l'UE davantage de possibilités de soumissionner en dehors de l'UE.

L'IPI encourage les marchés publics des pays qui protègent ce secteur à être plus ouverts.

15.12.21

Le Parlement européen a donné son feu vert pour entamer des négociations avec les États membres sur des règles définissant ce que les grandes plateformes en ligne seront autorisées à faire et à ne pas faire dans l'UE.

La proposition de la législation sur les services numériques (DSA) dresse une liste noire de certaines pratiques utilisées par les grandes plateformes faisant office de "gardiens" et permet à la Commission de mener des enquêtes de marché et de sanctionner les comportements non conformes.

15.12.21

Les députés demandent à l'UE et à ses États membres de proposer des mesures concrètes pour faire respecter les droits des femmes et réduire les inégalités entre les sexes dans l'UE.

Les députés ont réaffirmé que l'égalité de rémunération et de traitement est une condition préalable essentielle à l'égalité des droits des femmes, à leur indépendance économique et à leur épanouissement professionnel.

Les députés sont préoccupés par la persistance de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'UE (14,1%) et de l'écart de pension (29,5%), ainsi que par la nature souvent précaire de la situation professionnelle des femmes.

15.12.21

Le Parlement européen a adopté trois résolutions sur les situations respectives des droits de l'homme en Russie, à Cuba et en Serbie.

Le Parlement condamne les persécutions répétées des autorités russes visant à fermer les deux entités juridiques de l'organisation de défense des droits de l'homme Memorial.

Les députés dénoncent les abus systématiques en cours contre les manifestants à Cuba.

La Serbie doit enquêter sur les allégations de travail forcé dans l'usine Linglong.

20.01.22

Les députés demandent aux pays de l'UE de respecter le bien-être des animaux pendant le transport et de passer au transport de viande et non d'animaux vivants, après 18 mois d'enquête.

Chaque année, des millions d'animaux vivants sont transportés par route, mer, rail et air à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE pour être abattus, engraisés ou élevés. Leur bien-être au cours de ces voyages doit être garanti par des règles communautaires spécifiques.

20.01.22

Les députés ont approuvé un projet de mesures visant à lutter contre les contenus illicites, à garantir que les plateformes soient tenues responsables de leurs algorithmes et à améliorer la modération des contenus.

La proposition de la législation sur les services numériques (DSA) définit clairement les responsabilités et l'obligation de rendre des comptes pour les fournisseurs de services intermédiaires, et en particulier les plateformes en ligne, telles que les médias sociaux et les places de marché.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room>



LETTRE AU PRÉSIDENT

“

Cher Président Pöttering, chers collègues,
C'est avec regret que je vous informe qu'à partir de janvier prochain, en raison d'autres engagements politiques, je ne serai plus questeur au Parlement européen et, par conséquent, plus membre du conseil d'administration de l'association des anciens députés du Parlement européen. C'était un privilège de travailler avec vous au courant de ces 2,5 dernières années.

Votre expérience et vos connaissances sur les affaires européennes ont sans aucun doute apporté un autre éclairage à toutes les discussions que nous avons eues lors des réunions du conseil d'administration. J'espère avoir pleinement rendu service au conseil, notamment pour les affaires en rapport avec l'administration du Parlement européen.

Par la présente, je tiens à remercier mon collègue questeur Boyer qui a également toujours apporté son soutien et son aide dans les différentes questions que nous avons essayé de résoudre.

Sur le plan personnel, j'attends avec impatience le jour où je serai un membre actif de l'Association des anciens députés.

David Casa MdPE

*Membre du
Parlement européen
Questeur, (2019-2022)*

david.casa@europarl.europa.eu

Au nom du Conseil d'administration de l'AAD, je voudrais remercier le questeur David Casa pour ses aimables paroles et les deux questeurs David Casa et Gilles Boyer pour leur précieux soutien à l'AAD. Nous leur souhaitons le meilleur pour leurs nouvelles responsabilités.

Nous sommes très heureux d'accueillir les questeurs Christophe Hansen et Fabienne Keller qui sont maintenant responsables des anciens députés européens et qui siégeront au Conseil d'administration de l'AAD sans droit de vote.

Hans-Gert Pöttering

Président de l'AAD



Christophe HANSEN MdPE



Fabienne KELLER MdPE



Conférence de presse de David Casa, Président de l'AAD Hans-Gert Pöttering et membre du groupe de réflexion de l'AAD sur l'avenir de l'Europe Elmar Brok ©Union européenne 2022 - Source: PE

UNE PAIX FONDÉE SUR LE DROIT INTERNATIONALE

Avec les exigences que la Russie a présentées aux pays occidentaux, les troupes qu'elle a déployées et les menaces qu'elle a proférées, la guerre redevient en Europe un instrument au service de la politique de puissance.

Les ultimatums de Moscou rejettent la souveraineté des nations et réclament le retour des anciennes zones d'influence, tandis que l'Ukraine se retrouve actuellement encerclée sur trois fronts par environ 200 000 soldats, des armements lourds et les infrastructures associées. Difficile, dans ces conditions, d'imaginer comment des négociations menées dans le respect du droit international pourraient déboucher sur un résultat fructueux.

Nul ne doit oublier les actes commis par Hitler en Russie; mais les criminels nazis firent bien plus de victimes encore en Ukraine et en Pologne, deux pays qui souffrirent également du pacte germano-soviétique, tout comme les pays baltes et la Moldavie. Le martyre des

citoyens biélorusses, aujourd'hui encore persécutés par des dictateurs, fut lui aussi considérable.

La déclaration de l'ambassadeur russe, selon qui «l'Ukraine a reçu un appui massif sous la forme d'armes, de troupes et d'unités spéciales», est totalement fautive et, au vu du déploiement de troupes russes et de l'occupation de la Crimée et de l'est de l'Ukraine, paraît quelque peu insolite.

Ajoutons que l'OTAN a respecté l'ensemble des engagements pris depuis 1990. Il n'y a pas, et il n'y a jamais eu, d'accord de l'OTAN et de l'Allemagne pour exclure l'adhésion de la Pologne, des pays baltes et d'autres États. Je le tiens d'entretiens avec Helmut Kohl et Krzysztof Jan Skubiszewski, qui était ambassadeur de Pologne à l'époque. Après les trois partages de la Pologne entérinés à Saint-Petersbourg, à Berlin et à Vienne, puis celui découlant de l'invasion commune de la Pologne menée par Hitler et Staline en 1939, il nous était malaisé, à nous

Allemands, de refuser aux Polonais la protection qu'ils cherchaient au sein de l'OTAN.

Jusqu'au déploiement de troupes en Ukraine, effectué au mépris du droit international et des traités, et à la violation persistante de l'espace aérien des pays baltes, l'OTAN n'a stationné de troupes ou d'armes de manière permanente dans aucun nouveau territoire de son Alliance, pas même dans l'est de l'Allemagne.

Il est faux que l'OTAN encercle la Russie, non seulement au vu de la position de l'ensemble des troupes, mais aussi pour la bonne raison que l'OTAN n'est limitrophe que de 6 % de la frontière russe.

L'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie à l'OTAN a été bloquée par l'Allemagne et la France en 2008 lors du sommet de Bucarest. Il n'existe aucune perspective concrète d'évolution à cet égard. Moscou le sait bien.

“Il est faux que l'OTAN encercle la Russie, non seulement au vu de la position de l'ensemble des troupes, mais aussi pour la bonne raison que l'OTAN n'est limitrophe que de 6 % de la frontière russe.”

Or, au XXI^e siècle, après les accords d'Helsinki et la charte de Paris, les États ne peuvent plus délimiter des zones d'influence ni user de la guerre comme d'un moyen de pression. Un pays comme l'Ukraine a lui aussi le droit de conclure des accords commerciaux, économiques ou autres avec qui il veut.



Session plénière extraordinaire du 1er mars 2022 sur la situation en Ukraine
© Union européenne 2022 - Source : PE

L'été dernier, Poutine a affirmé dans un long essai que certains pays, comme l'Ukraine et la Biélorussie, ne sauraient prétendre à l'autonomie, pour des raisons éthiques et historiques. Cela est factuellement erroné. En vérité, il veut revenir à l'époque du colonialisme tsariste.

Poutine a également besoin de jouer la carte du nationalisme. Le succès socio-économique d'une Ukraine démocratique constitue, déjà à l'heure actuelle, une menace pour le pouvoir de Poutine, qui ne peut offrir aucune avancée de ce genre à ses citoyens. Lors de toutes les élections et de tous les référendums libres qui ont été organisés depuis trente ans, les Ukrainiens ont exprimé le choix d'une Ukraine souveraine et démocratique.

L'Union européenne peut proposer à Poutine de revenir aux mesures d'aides prévues jusqu'en 2014, comme le partenariat pour la modernisation, et de conclure un nouvel accord de coopération, à condition que la Russie reconnaisse à nouveau le droit international.

La Russie a enfreint toute une série de traités de désarmement, dont Trump s'est malheureusement retiré par la suite. Les missiles nucléaires russes aujourd'hui entreposés à Kaliningrad menacent directement

sept États membres de l'Union européenne.

“Lors de toutes les élections et de tous les référendums libres qui ont été organisés depuis trente ans, les Ukrainiens ont exprimé le choix d'une Ukraine souveraine et démocratique.”

Biden et l'OTAN sont prêts à garantir la sécurité de toutes les parties au moyen de traités de désarmement appropriés. Les deux parties, et pas uniquement l'Ukraine, doivent enfin mettre en œuvre l'accord de Minsk. Si jamais Poutine faisait preuve de bonne volonté, on pourrait trouver un terrain d'entente pour nouer une collaboration raisonnable. Quoi qu'il en soit, la sécurité de tous ne pourrait être assurée que par des négociations visant un désarmement.

Étant donné que l'économie russe dépend presque exclusivement de l'exportation de combustibles fossiles, sa situation va devenir de plus en plus précaire du fait de la transition vers des énergies renouvelables. L'autre possibilité est que la Russie devienne durablement un partenaire subalterne de la Chine.

Quelles leçons l'Union européenne devrait-elle tirer? Nous devrions aider, encore plus qu'avant, les populations de notre voisinage à accomplir leur rêve de liberté et de prospérité. Outre des accords d'association et des partenariats commerciaux, nous devrions peut-être leur offrir une perspective plus pérenne, comme l'intégration comme dans un espace économique européen.

Nous devrions enfin mettre fin à la faiblesse politique de l'Europe en menant une meilleure politique étrangère et de sécurité, fonctionnelle et dotée de capacités militaires renforcées, en complément de l'OTAN.

“Les dépenses militaires des États membres de l'Union européenne sont plusieurs fois supérieures à celles de la Russie.”

Les dépenses militaires des États membres de l'Union européenne (environ 280 milliards d'euros par an) sont plusieurs fois supérieures à celles de la Russie. Pourtant, le bilan est désastreux, en raison du manque de coordination et de l'absence de synergies dans la planification, le développement et la production d'équipements militaires.

Elmar Brok

*Conseiller à la Conférence de Munich sur la sécurité, ancien MdPE
PPE, Allemagne (1980-2019)
bart@elmarbrok.de*



© AdobeStock

LA VÉRITABLE AMBITION GÉOPOLITIQUE DE L'UNION

Jamais auparavant l'Union européenne ne s'était dotée d'un plan de transformation d'envergure pour inverser la destruction de la planète et construire une société plus inclusive, fondée sur la nouvelle économie numérique, la science et la technologie au service des personnes.

Puisque l'écologie doit aller de pair avec la justice et l'inclusion, le pacte vert est, de fait, bien plus qu'un projet pour l'environnement et pour la transition énergétique: c'est une occasion unique pour l'Europe de prendre la tête du mouvement de transformation qui s'impose.

L'UE sera le premier groupe de pays à parvenir à la neutralité climatique. Des conséquences géopolitiques considérables en découleront: l'Europe occupera à nouveau une position d'avant-garde et jouera un rôle moteur sur la scène internationale. Dissocier la croissance économique de la surexploitation des ressources est à notre portée. Jusqu'à présent, nous avons fondé le progrès sur l'exploitation des biens communs, sans penser aux générations futures.

La présidente Von der Leyen a affirmé à juste titre que l'Union vit un moment d'une importance comparable aux premiers pas de l'homme sur la Lune. Ce pacte d'envergure doit nous permettre d'accélérer la réalisation du Programme 2030 qui, fort de ses 17 objectifs de développement durable (ODD), constitue le cadre de transformation mondial adopté unanimement par l'ONU, mais qui a pris beaucoup de retard en raison de la pandémie de COVID 19.

Le pacte vert européen est un outil de cohésion dans notre société fragmentée. D'une part, il constitue un contrat social générationnel et intergénérationnel, puisqu'il vise à léguer aux jeunes générations une planète saine et une société plus inclusive. D'autre part, le pacte vert s'appuie sur le multilatéralisme et la coopération entre les nations pour résoudre les problèmes qui exigent une réponse collective. Nous vivons un moment décisif: nous sommes la dernière génération à pouvoir encore éviter une catastrophe planétaire et la première qui pourrait connaître un monde dépourvu d'extrême pauvreté. Jamais un programme n'a été à la fois aussi nécessaire et porteur d'espoirs.

La capacité de destruction de la COVID-19 a encore amplifié la complexité de cette transition, déjà très difficile en soi, mais a également rendu celle-ci d'autant plus nécessaire et urgente. Il existe une relation directe entre le virus et la détérioration de la biodiversité due à l'action de l'humanité sur la planète. Il est donc indispensable de répondre aux enjeux majeurs que nous devons affronter, au premier rang desquels le temps. Devant le Parlement européen, le vice-président de la Commission Frans Timmermans a été très clair sur ce point: «Cela va être très difficile. Plus tôt nous commencerons, moins élevé sera le prix à payer». Il n'y a plus de temps à perdre.

La pandémie a grandement compliqué la situation, mais la réponse de l'Union à la COVID-19 est assortie d'aides de taille pour surmonter cette période particulièrement

difficile. Ainsi, aux importants moyens consacrés à la transition écologique s'ajoute l'instrument NextGenerationEU, destiné à soutenir les économies les plus touchées. Le pacte vert mobilisera jusqu'à 1 000 milliards d'euros, qui seront complétés par 750 000 euros destinés à stimuler l'économie.

Les ressources financières mobilisées par le pacte vert et, simultanément, par la nécessité de redresser les économies après la pandémie atteignent des montants sans précédent, qui ouvrent des possibilités infinies. Le chemin sera évidemment semé d'embûches, des confrontations géostratégiques intra-européennes qui pourraient détourner notre attention à la complexité d'une gestion financière qui doit être irréprochable malgré les sommes considérables en jeu, en passant par la nécessité de garantir une transition juste qui ne laisse personne de côté, ou encore les divisions internes à l'Union, que nous ne pouvons accepter.

La véritable ambition géopolitique que l'Union doit se fixer, c'est celle d'être un exemple sur la voie d'une transformation verte et juste!

Cristina Gallach

Journaliste, ancienne secrétaire d'État espagnole aux affaires étrangères et à la région Ibéro-Amérique et Caraïbes



©Union européenne 2022 - Source : PE

POUR UNE EUROPE SOCIALE PLUS VISIBLE!

Le projet européen de paix, de liberté et de prospérité est souvent remis en question. Or, nos valeurs fondamentales doivent pouvoir faire la preuve de leur solidité, surtout en temps de crise et face à des enjeux mondiaux toujours plus grands. En effet, l'idée européenne ne peut en aucun cas se résumer à son volet économique: il convient de faire la part belle à sa dimension sociale. Au vu du taux de chômage élevé, de l'exclusion et des inégalités, à l'échelon national et entre nos États membres, dont les économies sont étroitement liées, la justice sociale doit devenir une priorité politique.

Le modèle de l'économie sociale de marché, centré sur le citoyen, constitue le cadre réglementaire d'action commune à l'échelle européenne. L'Union établit des normes conciliant les dimensions économique, écologique et sociale.

Le modèle social européen présente, du reste, différentes caractéristiques nationales. Il convient de promouvoir les principes de négociations collectives et de cogestion. Les mesures politiques doivent être axées sur la lutte contre l'exclusion sociale, sur les entraves à l'accès au marché du travail, sur la précarité de l'emploi et sur la banalisation d'une pauvreté croissante.

Une Europe sociale et juste, c'est ce qu'incarne le socle européen des droits sociaux, solennellement proclamé en 2017 à l'occasion du sommet social de Göteborg par les chefs d'État ou de gouvernement, qui se sont ensuite engagés à mettre en œuvre ses objectifs lors du sommet de Porto en 2021. Par sa contribution à la stabilité du projet européen, le socle européen des droits sociaux vise à asseoir et à garantir les droits sociaux et à instaurer, en pratique, les conditions-cadres de l'Europe sociale promise par l'Union. Il devrait peu à peu être possible d'adopter des

règles communes transfrontalières contraignantes sur la base de recommandations, y compris des indicateurs du tableau de bord social du Semestre européen. Si l'on veut que ce projet gagne en efficacité à l'avenir, le principe de l'unanimité au Conseil doit céder sa place au vote à la majorité qualifiée.

La politique sociale européenne doit impérativement comporter plusieurs volets.

- Les emplois pérennes doivent garantir les revenus et l'épanouissement personnel. Les emplois précaires et le temps partiel imposé doivent être réduits au minimum, en particulier pour les jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans, les personnes de plus de 55 ans, les chômeurs de longue durée et les personnes handicapées.
- Il convient de soutenir la création de jeunes entreprises et d'entreprises innovantes, celles à but non lucratif comprises. Il convient également de s'atteler à promouvoir l'emploi, surtout dans les domaines numérique et écologique, à la faveur de programmes de l'Union adéquatement financés.
- Il convient enfin d'intensifier la mise en place de marchés communs au sein de l'Union, y compris de renforcer les technologies de l'avenir. Nous devons protéger ainsi nos secteurs clés de la concurrence mondiale, car c'est le seul moyen de préserver des emplois compétitifs.
- Le recours abusif aux contrats de travail et les tentatives des entreprises visant à se soustraire à leurs responsabilités vis-à-vis de sous-traitants doivent être punis.
- Nous devons nous doter de ressources financières pour surmonter les crises économiques. Le modèle allemand de chômage partiel a par exemple été plébiscité dans toute l'Europe par l'instrument SURE, qui a permis aux États membres de l'Union d'emprunter plusieurs milliards d'euros.

Il convient par ailleurs de réduire l'étendue du secteur des bas salaires. Tout travail mérite un salaire digne, dont le niveau devrait être fixé par les partenaires sociaux ou la loi. Il convient également de soutenir l'instauration d'un cadre juridique européen pour les salaires minimaux.

- Les travailleurs doivent disposer d'une bien meilleure protection sociale. Des normes contraignantes leur garantiraient un niveau de protection décent.
- S'il y a quelque chose que la pandémie de COVID-19 nous a appris, c'est que les mesures préventives sont tout aussi nécessaires dans le secteur de la santé qu'une action coordonnée des États membres. Nous devons dès lors instaurer des conditions propices à la mise en place d'une union européenne de la santé. Les soins de santé doivent en effet évoluer de manière à être de qualité, abordables et dispensés en temps opportun.
- Il convient pour ce faire d'étendre la compétence européenne en matière de sécurité et de santé au travail, qui doivent également être renforcées à long terme. Le harcèlement et la discrimination au travail doivent donner lieu à des sanctions et leurs victimes doivent être mieux protégées par la mise en place d'organismes de suivi à l'échelle européenne.
- Il est absolument indispensable que tous les partenaires sociaux contribuent eux aussi à façonner le monde du travail de demain. Il convient à cet effet d'étendre les droits de cogestion des comités d'entreprise et des conseils du personnel, ainsi que des conseils des jeunes et des stagiaires, afin que les plus petites entreprises soient réglementées de la même manière.

Thomas Mann

*PPE, Allemagne (1994 - 2019)
manneuropa@t-online.de*

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



NOTRE UNION EUROPÉENNE – PLACE À L'AUDACE, À L'ACTION ET AUX RÉSULTATS

Proposition de l'Association des anciens députés (AAD) du Parlement européen à la conférence sur l'avenir de l'Europe



European Parliament
FORMER MEMBERS
ASSOCIATION

Groupe de réflexion de l'AAD sur l'avenir de l'UE



Hans-Gert Pöttering
Président



Enrique Barón Crespo



Elmar Brok



Pat Cox



Monica Frassoni



Zita Gurmai



Genowefa Grabowska



Alain Lamassoure



Richard Corbett
Observateur

Fondée sur les rapports et les documents des réunions du 22 avril, du 30 juin, du 12 octobre et du 7 décembre 2021, et enrichie par les contributions diverses et fécondes des membres de l'AAD et des députés au Parlement européen, la présente proposition a pour objectif d'établir un large consensus au sein de l'AAD et de son groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe afin de contribuer à la séance plénière de la conférence sur l'avenir de l'Europe (ci-après la «conférence»).

Introduction

'J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les crises, et qu'elle serait la somme des solutions qu'on apporterait à ces crises.' (Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976, p. 488)

En ces temps de crise sans précédent, il est plus important que jamais que l'Union européenne, qui doit faire face à des critiques tant internes qu'externes, réfléchisse à son avenir. Rassemblés sous l'égide de l'AAD, les anciens députés peuvent d'une certaine façon apporter leur pierre à l'édifice, compte tenu de leur expertise, de leur expérience et de leur mémoire politique et institutionnelle acquises au sein de la seule institution de l'Union élue au suffrage universel direct par ses citoyens. La conférence est l'occasion unique de réfléchir à l'avenir de l'Union et d'engager un dialogue ouvert et inclusif à ce sujet.

Nous sommes convaincus qu'elle devrait être axée sur les grandes questions liées à l'intégration européenne et sur la manière de renforcer l'efficacité et la capacité d'action de l'Union, de répondre aux attentes des citoyens et de mieux protéger l'état de droit, y compris par des modifications des traités. Nous espérons également qu'elle permettra de régler certaines questions interinstitutionnelles, telles que l'avenir du système dit des Spitzenkandidaten, et que l'Union saura tirer les enseignements de la crise qu'elle traverse aujourd'hui.

Nous devons faire davantage. C'est pourquoi, en notre qualité d'anciens députés, nous voulons faire preuve d'audace afin de ne pas laisser passer cette chance de rendre l'Union plus ambitieuse.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons décidé de dégager cinq orientations générales que l'Union devrait suivre pour élaborer ses politiques à venir. Nous avons par ailleurs dressé une liste de dix propositions concrètes concernant la voie que l'Union devrait emprunter, c'est-à-dire les domaines qui appellent des initiatives de sa part.

Orientations générales :

1. L'article 2 du traité sur l'Union européenne dispose que l'Union «est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes». Pour assurer sa crédibilité auprès de ses États membres et de la communauté internationale, l'Union ne devrait pas cantonner

ses valeurs et ses principes fondamentaux à des domaines politiques spécifiques, mais devrait au contraire les intégrer autant que faire se peut dans tout ce qu'elle entreprend, à la faveur de dispositifs d'exécution solides et efficaces.

2. Il faut donner à l'Union une plus grande marge de manœuvre procédurale (ce qui permettrait d'éviter les blocages) et financière pour répondre aux attentes des citoyens. Cette latitude est essentielle pour associer les priorités des citoyens aux outils et aux moyens disponibles afin de réconcilier les attentes et les réalisations et d'éviter que les déclarations ambitieuses débouchent sur des résultats décevants. Avant de se demander s'il faudrait plus ou moins d'Europe, il vaudrait mieux que l'Union dispose d'abord des moyens d'agir pour combler les attentes de ses citoyens.

3. Nous devrions tirer parti de tous les outils et de tous les moyens prévus par les traités, y compris de ceux qui n'ont pas encore été exploités¹, comme la possibilité de modifier les traités, laquelle modification devrait toujours servir à accroître la responsabilité des institutions et à renforcer le système démocratique de l'Union, notamment en ce qui concerne le rôle du Parlement ou la prise de décisions au sein du Conseil, afin d'éviter le recours au veto.



Panels de citoyens européens ©Union européenne 2022 - Source : PE

¹ Pour en savoir plus sur les articles inexploités du traité, voir la résolution du Parlement européen du 16 février 2017 sur l'amélioration du fonctionnement de l'Union européenne en mettant à profit le potentiel du traité de Lisbonne (OJ C 252, 18.7.2018):<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52017IP0049>.

4. L'Union devrait intégrer ses grands objectifs politiques dans toutes ses initiatives plutôt que de les contrecarrer. Autrement dit, les politiques de l'Union devraient concilier intérêts économiques (croissance et prospérité) et protection sociale (bien-être), de façon à instaurer une économie sociale de marché compétitive, dans le strict respect des normes environnementales et des principes de lutte contre le changement climatique. En effet, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce phénomène constituent désormais un enjeu planétaire qui nous impose de remodeler nos sociétés de fond en comble pour adopter des modèles plus durables et plus inclusifs. Il faut donner à l'Union les moyens politiques, juridiques et financiers lui permettant de continuer à jouer un rôle moteur dans ce processus.

5. Il faut consolider la démocratie européenne aux échelons local, régional et national, dans le respect du principe de subsidiarité, en faisant participer de façon plus structurée les citoyens et les organisations de la société civile et en mettant davantage l'accent sur la transparence et l'accessibilité du processus décisionnel de l'Union. Cette participation n'a pas pour objectif de minimiser le rôle du Parlement européen et des parlements nationaux ou d'affaiblir la procédure électorale. Bien au contraire, les dimensions participative et représentative de la démocratie devraient être envisagées comme deux principes qui se renforcent mutuellement. Il convient d'accroître le rôle des partis politiques européens, surtout pendant les élections européennes.

Propositions concrètes :

1. La pandémie de COVID-19 que nous traversons actuellement a fait ressortir la nécessité d'une solidarité accrue entre les États membres, surtout en situation d'urgence. Il convient de mettre en place des dispositifs de soutien mutuel et d'aide à court terme dans le domaine de la santé à l'échelle de l'Union. Dans ce contexte, la solidarité qui a pris le pas sur le «coronationalisme» dont avaient initialement fait preuve les États membres, ainsi que leur travail d'équipe qui s'est révélé concluant pour lutter contre la pandémie, devraient servir de fondement à des solutions plus permanentes. En d'autres termes, la question la plus urgente est de savoir si l'Union sera mieux préparée la prochaine fois que se produira une catastrophe ou une crise d'ampleur².

2. Voir l'amendement déposé, entre autres, par Elmar Brok à l'occasion de la convention sur l'avenir de l'Europe (2001-2003), qui proposait d'inscrire comme compétence partagée «la lutte contre les risques transfrontières graves qui pèsent sur la santé publique»: <http://european-convention.europa.eu/docs/Treaty/pdf/12/global12.pdf> (page 11). Voir également les références à la santé publique comme compétence partagée dans le rapport final du groupe de travail XI «Europe sociale» (Bruxelles, 3 février 2003: <http://european-convention.europa.eu/pdf/reg/fr/03/cv00/cv00516-re01.fr03.pdf>), telles que celle-ci: «Il faudrait étendre la portée de l'actuel article 152 [traité instituant la Communauté européenne (version consolidée du traité de Nice)] afin de conférer davantage de compétences à l'Union dans le domaine de la santé publique et de couvrir des thèmes tels que les risques transfrontières graves, les maladies transmissibles, le bioterrorisme et les accords de l'OMS» (page 17).



2. À l'heure où un État membre seul ne saurait rivaliser face aux superpuissances mondiales, qui n'agissent que dans leur propre intérêt, l'Union devrait se doter d'une véritable politique étrangère, de sécurité et de défense en recourant plus souvent au vote à la majorité qualifiée au Conseil, notamment pour imposer des sanctions, et en exploitant tous les instruments de flexibilité du traité, dont la coopération structurée permanente (CSP) afin d'éviter les blocages. L'Union et ses États membres doivent disposer d'une capacité de défense commune et opérationnelle pour être à même de réagir aux situations d'urgence et aux crises, comme lors des événements survenus récemment à l'aéroport de Kaboul. Il convient dès lors de consolider le pilier européen de l'Alliance de l'Atlantique Nord (OTAN). Voilà ce que les citoyens attendent de l'Union. Ce n'est qu'une question de volonté politique. En passant au vote à la majorité qualifiée dans le domaine des affaires étrangères, les États membres s'efforceraient de parvenir à des compromis sur les dossiers sensibles plutôt que de jouer de leur droit de veto.

3. Sur la base de l'expérience acquise avec l'instrument NextGenerationEU, l'Union devrait pouvoir continuer à évoluer et décider de ses propres ressources, comme à tout autre échelon de gouvernance. L'Union devrait donc acquérir une autonomie budgétaire, notamment, pour pouvoir emprunter des fonds sur les marchés financiers en émettant des obligations, y compris en dehors du cadre du mécanisme de facilité pour la reprise et la résilience, et lever des taxes liées à ses domaines de compétence sur tout son territoire³. Il faudrait envisager d'étendre la portée des instruments élaborés dans le cadre de NextGenerationEU à l'occasion du réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel 2021-2027. Un retour à l'équilibre des budgets nationaux pourrait aller de pair avec un recours accru à l'emprunt à l'échelle de l'Union pour financer des investissements nationaux. Ces nouvelles mesures devraient par ailleurs être inscrites dans les traités. Qui plus est, le rôle de contrôle que le Parlement européen exerce sur les dépenses devrait également s'étendre aux recettes. Le budget global de l'Union devrait être à la

3. «Si nous voulons que l'Europe vive le "moment hamiltonien" dont elle a tant besoin à la faveur de ce train de mesures révolutionnaires, nous devons poursuivre sur notre lancée en continuant à recourir à l'emprunt une fois la crise terminée et en transférant progressivement ces ressources du soutien des budgets nationaux vers le financement des politiques européennes.» (Alain Lamassouze, 10 novembre 2021)

hauteur de ses ambitions. Il est impossible de mettre en œuvre des politiques ambitieuses, encore moins de faire preuve d'audace, si on ne s'en donne pas les moyens.

4. La numérisation devrait être inclusive, de façon à ne laisser personne de côté, et protéger les citoyens ainsi que les États membres de l'Union. L'Union devrait endosser le rôle de chef de file dans la lutte contre la cybercriminalité, surtout en provenance des pays tiers. La désinformation et la diffusion d'infox devraient être considérées comme des crimes contre la démocratie, en ce sens qu'elles sapent nos valeurs et nos principes de manière systématique. L'Union devrait garantir un espace virtuel sécurisé à tous les États membres et ce, à tous les échelons de gouvernance.

5. Tous les citoyens de l'Union, en particulier les jeunes générations, devraient être mieux informés sur l'Union européenne. Pour ce faire, il convient d'élaborer des dossiers pédagogiques multilingues et accessibles au format numérique sur l'histoire de l'Europe, envisagée notamment du point de vue transnational⁴, ainsi que sur l'intégration européenne et le système démocratique de l'Union.

6. Il convient de redoubler d'efforts pour protéger l'état de droit, surtout au sein des actuels États membres. L'Union ne peut en effet exiger de manière crédible que les pays candidats à l'adhésion répondent à des normes strictes et adoptent une conduite irréprochable si ses propres États membres agissent au mépris de ses valeurs et de ses principes fondamentaux. Elle devrait par conséquent se doter d'un certain nombre

d'instruments et les appliquer pleinement pour veiller à ce que tous les États membres respectent l'état de droit.

7. L'instabilité géopolitique, la course mondiale aux ressources naturelles, la dépendance de l'Union aux importations d'énergie en provenance de pays tiers et l'incidence des politiques de lutte contre le changement climatique sont autant d'éléments qui appellent la création d'une véritable union de l'énergie. Afin de favoriser les sources d'énergie renouvelables au sein de l'Union et de garantir un approvisionnement énergétique sûr et abordable à tous ses citoyens et à toutes ses entreprises, il convient de lever les obstacles à l'intégration du marché intérieur, de coordonner les politiques nationales et de tenir compte des questions énergétiques dans la politique étrangère de l'Union.

8. La mise en œuvre du système des Spitzenkandidaten devrait d'abord et avant tout incomber au Parlement. L'avenir de ce système est principalement tributaire de la volonté du Parlement à prendre position vis-à-vis du Conseil européen. Afin de renforcer le système des Spitzenkandidaten, il est envisagé d'introduire des listes transfrontalières avec un nombre limité de sièges pour autant que cela n'induisse pas l'apparition de députés de première classe et de deuxième classe. Le nombre de sièges détenus par les groupes politiques au Parlement, où la voix de chaque député compte, est déterminant pour la nomination et l'élection du président de la Commission. En tout état de cause, il convient de rapprocher les représentants de leurs électeurs et de faire en sorte que les citoyens se sentent davantage écoutés par les députés européens.

4. Voir, par exemple, la Maison de l'histoire européenne: <https://historia-europa.eu/fr/mission-et-vision>.



©Union européenne 2022 - Source : PE

9. En tant que seconde chambre de l'autorité législative de l'Union, le Conseil devrait redoubler d'efforts pour renforcer la visibilité et la transparence de ses délibérations. Cette institution devrait agir comme un organe public unique, où toutes les décisions finales sont prises et dont les réunions devraient être ouvertes au public comme au Parlement.

10. Il faut donner une véritable perspective européenne aux pays des Balkans occidentaux qui souhaitent devenir membres de l'Union⁵. Pour ce faire, une feuille de route concrète et détaillée, assortie d'un calendrier strict, est nécessaire. Cette démarche permettrait de renforcer la conditionnalité imposée aux deux parties: les pays candidats à l'adhésion connaîtraient les modalités et le calendrier pour faire partie de l'Union et les États membres seraient encouragés à s'en tenir aux perspectives d'élargissement qu'ils ont convenues et à renforcer la capacité d'intégration de l'Union, notamment en ce qui concerne son processus décisionnel.

5. Voir, par exemple, le communiqué de presse du Parlement européen publié le 25 mars 2021: <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20210322IPR00528/elargissement-plein-soutien-a-un-futur-europeen-pour-les-balkans-occidentaux>.

Le document a été adopté le 8 décembre 2021 par le conseil d'administration de l'AAD composé de:

Hans-Gert PÖTTERING, président

Monica BALDI, vice-présidente

Jean-Pierre AUDY, trésorier

Teresa RIERA MADURELL, secrétaire honoraire

Michael HINDLEY, membre

Brigitte LANGENHAGEN, membre

Miguel Angel MARTÍNEZ MARTÍNEZ, membre

Edward McMILLAN-SCOTT, membre

Pier Antonio PANZERI, membre

Manuel PORTO, membre

Sur la base d'une proposition adoptée le 7 décembre 2021 par le groupe de réflexion de l'AAD sur l'avenir de l'Union européenne dont sont membres:

Hans-Gert PÖTTERING, président de l'AAD et ancien président du Parlement européen (président)

Enrique BARON CRESPO, ancien président du Parlement européen et de l'AAD (Espagne, S&D, 1986-2009)

Elmar BROK, ancien député au Parlement européen (Allemagne, PPE, 1980-2019)

Pat COX, ancien président du Parlement européen et de l'AAD (Irlande, ALDE, 1989-2004)

Monica FRASSONI, ancienne députée au Parlement européen (Italie, Verts, 1999-2009)

Genowefa GRABOWSKA, ancienne députée au Parlement européen (Pologne, SOC, 2004-2009)

Zita GURMAI, ancienne députée au Parlement européen (Hongrie, S&D, 2004-2014)

Alain LAMASSOURE, ancien député au Parlement européen (France, PPE, 1989-1993/1999-2019)

Richard CORBETT, ancien député au Parlement européen (Royaume-Uni, S&D, 1996-2009/2014-2020) (observateur)

En étroite collaboration avec Prof. Steven Van Hecke et Mme Elisabetta Fonck, secrétaire générale de l'AAD.



Réunion du groupe de réflexion de l'AAD le 12 octobre 2021.

COOPÉRATION AVEC FP-AP

L'EUROPE FACE AUX PUISSANCES MONDIALES DANS UN HORIZON DE 10 ANS DÉCLARATION DE BERLIN

Adoptée à l'unanimité par les associations ()¹ représentant les membres de l'Association européenne des anciens Parlementaires des Pays membres du Conseil de l'Europe.*

**Unité externe – diversité interne
Protéger et promouvoir le mode de vie européen!**

L'Europe – dans ce contexte les pays membres du Conseil de l'Europe – doit faire face à la nouvelle situation internationale

1. Depuis 1989 l'ordre international a fondamentalement changé. De nouvelles puissances voient leur influence augmenter de façon significative, et par conséquent d'autres perdent relativement en importance. Comment l'Europe peut-elle faire entendre sa voix dans ce processus d'évolution? Comment pouvons-nous maintenir notre position dans le monde – aux côtés des USA, de la Chine, de la Russie et de l'Inde avec leurs systèmes de valeurs différents? Ce n'est pas une question théorique comme nous devons l'apprendre même dans des pays organisés de façon démocratique. Cela veut dire protéger, défendre et promouvoir les valeurs européennes, les intérêts européens et, par conséquent, le mode de vie européen.

Défendre le mode de vie européen

2. La protection résolue des modes de vie des citoyens européens doit devenir l'objectif déterminant de la

¹. Seul 21 associations des 23 ont droit de vote.

politique de et pour l'Europe. Dans un monde changeant constamment les problèmes en matière de sécurité des citoyens européens doivent être la première priorité. Il est clair que l'Europe ne peut suffisamment user de son influence qu'en tant qu'unité fermée vis-à-vis du monde extérieur afin de ne pas être dégradée au rang d'objet des actions des autres.

3. Les valeurs européennes, établies notamment par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, demeurent décisives pour nous : un état libéral, démocratique basé sur l'état de droit, des parlements ayant du pouvoir, une société ouverte et le respect des droits de l'homme avec la liberté de conscience, la pratique religieuse, le droit d'expression et d'organisation, l'inviolabilité de la dignité humaine et le libre développement de la personnalité, la préservation de la paix, la protection du climat, la justice et la solidarité ainsi que l'égalité des droits quel que soit le genre ou la race. Etant donné que ces valeurs y compris la valeur universelle de la démocratie subissent des nombreuses menaces et attaques, les peuples et les politiciens doivent résister aux tentations autoritaires et soutenir la démocratie et ses institutions. Nous, anciens parlementaires unis au sein de FP-AP, serons aux premières lignes pour défendre les droits de l'homme et la démocratie et forger une Appel pour la Démocratie avec d'anciens parlementaires qui partagent nos idées. Une coopération internationale étroite aussi dans le domaine des soins de santé, doit être intensifiée au vu de nouvelles pandémies qui menacent non seulement nos vies

et nos conditions de vie, mais aussi nos démocraties.

4. Les formes de vie en Europe sont variées et diverses pour des raisons historiques et culturelles. Ce n'est pas une faiblesse, c'est ce qui fait la force de l'Europe! L'Europe ne pourra pas assumer son rôle dans le monde si elle devient le jouet de puissances. La puissance et l'influence sur le plan international ne sont pas basées uniquement sur la force économique et militaire (la « puissance dure ») mais également sur la force culturelle de démocraties libres et constitutionnelles (« puissance douce »). La liberté et la démocratie en Europe ont toujours été étayées par l'éducation et la recherche. Les Européens doivent coopérer particulièrement dans les domaines émergents de la science et habiliter les chercheurs et les scientifiques ainsi que encourager des activités culturelles. C'est pourquoi l'éducation politique et historique est très importante. Cela nécessite un travail de sensibilisation et la transmission des racines historiques de l'Europe ainsi que le renforcement de l'instruction civique de la démocratie et des droits de l'homme.

Pragmatisme et Realpolitik

5. L'Europe a besoin d'un politique extérieure et de sécurité parallèle: multilatéralisme et unité européenne.

6. Il est dans l'intérêt de l'Europe de défendre le multilatéralisme, comme exprimé surtout dans la coopération internationale dans le cadre des Nations Unies – plus

particulièrement l'Agenda 2030 pour le développement durable et dans le cadre de l'Accord de Paris des Nations Unies sur le changement climatique (2015)². Les institutions multilatérales doivent être renforcées contre la « loi du plus fort ». Cela exige une action pragmatique et une *realpolitik* sobre sur la scène internationale – donc une coopération avec les partenaires correspondant à notre intérêt.

7. Nous devons renforcer l'ordre international basé sur les valeurs et les lois et ses institutions. Pour atteindre cet objectif, l'Union européenne doit, dans la mesure du possible avec d'autres pays européens, s'unir au-delà des accords commerciaux en faveur d'accords politico-stratégiques avec des partenaires qui partagent le même esprit en Amérique du Nord et en Amérique latine, en Asie et en Australie comme l'Accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Japon de juillet 2018. Une telle alliance globale de valeurs et d'intérêts doit utiliser sa force politique, économique et culturelle aux Nations Unies, et dans les organisations internationales pour maintenir et renforcer un ordre basé sur les valeurs et les lois. La coopération transatlantique demeure un élément important pour l'affirmation de soi européenne.

Forum européen de sécurité / Conseil européen de sécurité

8. L'Europe a besoin d'un nouveau format pour les états européens qui veulent coopérer pour défendre, maintenir et promouvoir les modes de vie européens : idéalement un Forum européen de sécurité/ Conseil européen de sécurité. Outre les questions militaires traditionnelles, cette organisation devra également se pencher

² L'accord est un traité international contraignant et est entré en vigueur le 4 novembre 2016.

sur des questions de sécurité démocratique, sécurité humaine et cybersécurité. La protection des frontières (par exemple Frontex) est très importante. Après le Brexit et un arrêt temporaire du processus d'élargissement, tout le monde peut constater que l'Europe est plus que les 27 états membres de l'Union européenne. Et la structure de l'OSCE est trop faible, parce que les décisions y sont prises par consensus sur une base politique, mais non légalement contraignante.

9. Cette Europe unie extérieurement se bat pour les valeurs européennes dans toutes les institutions multilatérales et les introduit dans ses relations bilatérales. Le Royaume Uni et la France, avec leurs deux sièges permanents au Conseil de Sécurité des Nations Unies, demeurent des points d'ancrage pour l'influence internationale de l'Europe.

10. L'Europe développe une politique commune envers une architecture de sécurité européenne : avec la Turquie, membre de l'OTAN. Dans un esprit de bon voisinage nous attendons de la Russie qu'elle se comporte comme un partenaire plutôt que comme un ennemi. Il est également important de coopérer de façon constructive avec l'Afrique afin de promouvoir le développement humain durable et réduire les pressions démographiques et migratoires. Dans la tourmente du Moyen Orient nous nous montrons fermes sur une politique qui garantit le droit d'existence d'Israël, reconnaissant la solution des deux états avec la Palestine.

11. L'Europe, en tant que puissance de paix, prévention de conflits et diplomatie, doit utiliser plus efficacement son potentiel de sécurité et de défense. La création d'une capacité de défense européenne compatible avec l'OTAN, demeure indispensable. Chaque état

doit y contribuer selon ses capacités. Une amélioration de l'aide et une meilleure protection des frontières extérieures des pays européens, spécialement ceux du sud qui les dernières années ont vu un flux massif de réfugiés et de migration très important ; nous apprécions les accords internationaux à ce propos.

12. Afin de sécuriser la base économique du poids européen dans la sphère de pouvoir international, notre économie doit devenir plus innovante en vue de la concurrence avec d'autres puissances économiques. Des accords de libre-échange avec des partenaires qui s'engagent pour une mondialisation et un développement humain et durable sont essentiels pour cela.

13. Dans ce contexte, l'euro doit devenir une composante définitive pour l'influence internationale de l'Union européenne.

La responsabilité des politiques européennes

14. L'architecture européenne devrait changer ainsi : le Forum européen de sécurité/Conseil européen de sécurité rassemble les états qui ont compris que les valeurs européennes, et donc les intérêts de leurs citoyens, ne peuvent être préservés à moyen et à long terme que s'il y a un désir d'agir globalement sur une base commune. Une politique intérieure commune n'est pas forcément nécessaire mais souhaitable. Les états qui veulent intriquer plus étroitement leur politique interne pourront agir ainsi au sein de l'Union européenne et de la zone euro.

Le slogan d'une nouvelle politique européenne :

« Unité externe – diversité interne: protéger et promouvoir le mode de vie européen ! »

Texte initial rédigé par le rapporteur
Roland A. Kohn
<https://www.fpap-europe.org/>

COOPÉRATION AVEC L'IUE

L'AVENIR ACTUEL DE L'EUROPE

La coopération avec l'Institut universitaire européen et, en particulier, avec les archives historiques de l'Union européenne (AHUE), se poursuit activement et continue de recueillir un certain succès. Aujourd'hui encore, la presse, la société civile, le monde universitaire et les institutions disent leur appréciation de la conférence qui s'est tenue dans la salle du Conseil de l'Institut à Florence, le 23 septembre dernier, organisée en collaboration avec Women20 à l'occasion de la présidence italienne du G20. De nombreuses personnalités demandent également l'ouvrage intitulé «Overcoming the Pandemic», publié en décembre 2021 par l'AAD et imprimé par les AHUE, qui retranscrit les actes de la conférence susmentionnée ainsi que des interventions importantes et les recommandations adressées aux gouvernements par la Charta de Florentia, fondée sur l'équité et la médecine sexospécifique.

En 2022, la collaboration avec l'Institut universitaire européen se fait encore plus fructueuse avec l'organisation de la manifestation commune «Present Future of Europe», annoncée par une affiche remarquable, fournie par les archives historiques de l'Union européenne et utilisée il y a des années par la Commission européenne pour bâtir une image et une identité européennes au moyen de campagnes de communication et de sensibilisation dans le cadre du programme «L'Europe des peuples».

La manifestation, coordonnée par le directeur des archives historiques de l'Union européenne, Dieter Schlenker, la vice-présidente de

l'AAD, Monica Baldi, et la secrétaire honoraire de l'AAD, Teresa Riera Madurell, est axée sur la conférence de haut niveau «The Future of Europe starts Today», prévue le premier jour du printemps, le 21 mars, à la prestigieuse Villa Salviati à Florence. L'occasion de présenter la proposition formulée par l'AAD pour la conférence sur l'avenir de l'Europe et de dévoiler les travaux des honorables membres du groupe de réflexion au monde politique et universitaire et, surtout, aux citoyens européens. Le texte est le fruit d'une collaboration fructueuse tissée au cours d'un cycle d'événements et esquisse cinq orientations générales pour l'avenir de l'Europe, accompagnées de dix propositions concrètes qui dessinent la direction à suivre pour l'Union européenne. La proposition indique que la conférence devrait se concentrer sur des questions générales relatives à l'intégration européenne, sur la manière de mieux protéger l'état de droit, sur les méthodes à mettre en œuvre pour améliorer sans cesse l'efficacité de l'Union, et sur les moyens d'accroître la capacité à agir de cette dernière et de répondre aux attentes de ses citoyens. Tout ceci, sans exclure la possibilité de modifier le traité.

Le congrès de Florence, retransmis en direct et en ligne, coordonné par le directeur Dieter Schlenker, est ouvert, après les discours de bienvenue du président de l'IUE, Renaud Dehousse, et de la mairesse de Fiesole, Anna Ravoni, par le président de l'AAD, Hans-Gert Pöttering. Suivent les exposés introductifs des professeurs Steven van Hecke et Franca Feisel, puis une conclusion de la secrétaire honoraire Riera Madurell.

Sont attendus au cours des débats les interventions du directeur de la School of Transnational Governance, Alexander Stubb, et des membres éminents du groupe de réflexion Enrique Barón Crespo, Elmar Brok, Pat Cox, Monica Frassoni, Zita Gurmai, Genowefa Grabowska, Alain Lamassoure et, pour finir, de l'observateur Richard Corbett. Est également prévue la participation des fondations politiques européennes, qui apportent un soutien apprécié à la manifestation, avec notamment des interventions de: Mikulas Dzurinda, président du Wilfried Martens Centre for European Studies, Maria Joao Rodrigues, présidente de la Foundation for European Progressive Studies, Hilde Vautmans, présidente du European Liberal Forum, ainsi que Susanne Rieger et Dirk Holemans, coprésidents de la Green European Foundation.

Le même jour marque l'inauguration d'une exposition particulière, qui durera un mois et sera visible en ligne, présentant les principaux documents qui témoignent de l'origine et de l'évolution des principales fondations politiques européennes, l'accent étant mis sur leur contribution récente à la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Les actes de la conférence et les documents exposés seront présentés, accompagnés de la proposition de l'AAD pour la conférence sur l'avenir de l'Europe et de contributions de diverses personnalités, dans l'ouvrage intitulé «Present Future of Europe», qui sera publié par l'AAD et imprimé par les AHUE.

La manifestation, l'exposition, la conférence de haut niveau et le livre sont dédiés à la mémoire du Président David Sassoli, membre estimé des institutions européennes, journaliste compétent et défenseur convaincu de l'Europe. Comme l'a rappelé la Présidente Roberta Metsola, il nous laisse en héritage des valeurs importantes à faire vivre. Le 9 mai 2021, le Président Sassoli avait ouvert dans l'hémicycle de Strasbourg la conférence sur l'avenir de l'Europe, vaste processus de consultation engagé de concert par le Parlement, le Conseil et la Commission.

Annoncée depuis 2019, cette conférence devrait se conclure bientôt. Elle a pour objectif de donner la parole aux Européens dans toute leur diversité par une méthode innovante fondée sur le dialogue entre les citoyens et les institutions publiques moyennant des rencontres, des conférences et des activités, proposées y compris sur une plateforme numérique multilingue.

Les diverses initiatives prises dans les États membres par la société civile et les autorités européennes, nationales, régionales et locales ont permis de discuter de thèmes variés et de dégager des recommandations précises.

Les rendez-vous prévus pour faire connaître cet exercice de participation démocratique étaient nombreux. Le but: encourager le dialogue et contribuer à la promotion de la participation active de certains secteurs de la société civile, en particulier des jeunes, à la conférence sur l'avenir de l'Europe. La conférence a sans aucun doute permis de réfléchir sur le passé,



le présent et l'avenir de l'Union européenne et fait émerger des valeurs et principes des récentes propositions visant à faire en sorte qu'elle réponde toujours mieux aux besoins des citoyens et soit en mesure de relever de nouveaux défis, pour être l'Europe de tous et pour tous.

Je partage personnellement ce que dit depuis le début Guy Verhofstadt, coprésident de la conférence, sur la «nécessité de créer un véritable dialogue par un relais entre les citoyens et les responsables politiques», afin de présenter et de mettre en œuvre des propositions concrètes qui portent la voix des 450 millions environ de citoyens européens.

Il me paraît tout aussi important de reconnaître la place centrale de la culture dans ce processus. C'est pourquoi la culture devrait être accessible à tous les citoyens européens moyennant des programmes de formation adéquats et innovants, capables de susciter des émotions et des réactions immédiates, pour donner un nouvel

élan à sa propre existence, sans perdre son identité, et atteindre des objectifs importants par une véritable «résilience de la culture».

Le Parlement européen, le Conseil et la Commission se sont engagés à écouter les Européens et à donner suite, dans leurs domaines de compétence respectifs, aux recommandations recueillies.

Nous formons le souhait que les conclusions puissent fournir des orientations sur l'avenir de l'Europe, en faisant trésor des idées et des propositions émergeant de ce dialogue démocratique et en tenant compte de l'équilibre social, culturel, politique et géographique.

Monica Baldi
PPE-DE, Italie (1994-1999)
baldi@monicabaldi.eu

PROGRAMME PE AU CAMPUS

PE AU CAMPUS, QUINZIÈME ANNIVERSAIRE

Le 7 décembre, à Bruxelles, l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) a organisé un événement pour fêter le quinzième anniversaire de son programme «PE au campus». En raison des exigences liées à la pandémie de COVID-19, l'événement s'est déroulé sous forme hybride: certains invités étaient présents physiquement, d'autres en ligne.

Présidé par Hans-Gert Pöttering, président de l'AAD, qui a rendu un élogieux hommage à Lord Balfe, créateur du programme, l'événement a été lancé avec enthousiasme par nos deux oratrices invitées:

Mariya Gabriel, commissaire européenne chargée de l'innovation, de la recherche, de la culture et de la jeunesse, et Federica Mogherini, ancienne haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui soutiennent toutes deux le programme PE au campus. Elles se sont exprimées avec enthousiasme sur la nécessité d'impliquer la jeunesse dans les affaires politiques et dans les processus décisionnels de l'Europe.

La proposition de Federica Mogherini de coopérer plus étroitement avec le programme PE au campus, dans le contexte de son nouveau poste de rectrice du Collège de Bruges, a été particulièrement appréciée.

Trois invités, qui ont par le passé accueilli des conférences dans le cadre du programme PE au campus, ont ensuite participé à un débat de spécialistes intitulé «Les défis de l'enseignement des sujets européens». Natalia Cuglesan, de l'université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie), Marc Arwed Rutke, du centre Euroculture de l'université de Göttingen (Allemagne), et Vlad Vernygora, de l'université de technologie de Tallinn (Estonie), se sont tous trois exprimés sur leurs efforts et suggestions pour que l'Union soit mieux comprise au-delà du milieu universitaire grâce aux programmes de proximité. Les membres qui participaient physiquement et en ligne ont apprécié l'idée que les

conférenciers de l'AAD jouent le rôle d'«ambassadeurs» de l'Union.

Les participants ont indiqué à l'issue de la conférence qu'ils avaient trouvé l'événement très riche. La pandémie de COVID-19, qui s'annonce malheureusement



Mariya Gabriel lors de la célébration du 15ème anniversaire du programme "PE au campus".

plus longue que quiconque aurait pu le prédire, est source de difficultés considérables, mais des technologies tout aussi nouvelles nous permettent de les contourner.

Le programme PE au campus continuera de prendre de l'ampleur, et n'en restera pas moins ouvert à l'évaluation critique par ses participants.

En ce qui me concerne, je suis à la fois reconnaissant et chanceux d'avoir un rôle à y jouer, assisté par le professeur Manuel Porto et par notre remarquable équipe.

Michael Hindley

Coordinateur du programme PE au campus

PSE, Royaume-Uni (1984-1999)

mhindley1947@gmail.com



Federica Mogherini lors de son discours d'ouverture à l'occasion du 15e anniversaire du programme "PE au campus".

ÉVÉNEMENTS À VENIR



ACTIVITÉS

28
AVRIL 2022

Librorum

Le 28 avril 2022, l'AAD organisera sa septième édition du Librorum en ligne. Vous recevrez plus d'informations par email.

1
JUIN 2022

Librorum, Service commémoratif annuel et dîner-débat

Les députés actuels et anciens rendront hommage à leurs collègues décédés en 2021-2022.

Précédé par Librorum et suivi par le dîner-débat. De 15h30 à 21h30. Parlement européen. Bruxelles.

2
JUIN 2022

Assemblée générale de l'AAD

De 10h00 à 13h00

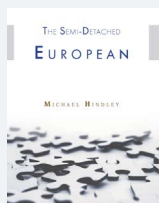
** En raison des incertitudes liées à la pandémie de Covid-19, il vous est conseillé de ne pas acheter de billets d'avion ni de prendre d'autres engagements financiers avant d'avoir reçu la confirmation du format de l'événement de la part du Secrétariat.*

PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'AAD



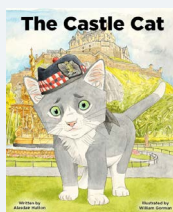
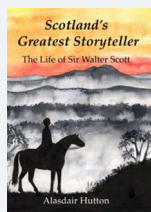
«THE PEACEFUL UPRISING OF THE FEMALE SAPIENS» D'ANNA KARAMANOU

Ce livre vous convie à un voyage historique passionnant qui vous emmènera de la révolution de 1821 contre l'Empire ottoman à la pandémie et au mouvement grec MeToo de 2021. Sous l'angle de l'histoire, de la politique et de l'égalité hommes-femmes, cet ouvrage apporte des connaissances essentielles sur les deux siècles de vie de l'État-nation grec contemporain. Il se penche sur les grands événements historiques, le rôle des élites politiques et militaires, les victoires et les catastrophes nationales, la place et la situation des femmes ainsi que sur les idées autour desquelles la Grèce moderne s'est formée.



«THE SEMI-DETACHED EUROPEAN» DE MICHAEL HINDLEY

Née des cendres de la Deuxième Guerre mondiale, l'Union européenne s'est imposée comme une grande puissance économique. L'auteur nous offre une vaste réflexion et un éclairage instructif sur l'évolution de la relation du Royaume-Uni avec cet ensemble dynamique depuis l'après-guerre. Le pari consistant à allier le rétablissement de la démocratie et la reprise économique en Europe occidentale a été relevé autour de la réconciliation franco-allemande, sous le regard complaisant du Royaume-Uni.



«SCOTLAND'S GREATEST STORYTELLER» AND «THE CASTLE CAT» DE ALASDAIR HUTTON

Scotland's Greatest Storyteller est une courte biographie de Sir Walter Scott qui s'adresse à un jeune public et à celles et ceux qui n'ont pas encore lu les romans de Scott. Cette année marque le 250^e anniversaire de la naissance de Sir Walter Scott. The Castle Cat raconte l'histoire d'un petit chat qui suit un groupe de soldats de retour au château d'Édimbourg et qui devient leur mascotte. Ce livre, destiné aux enfants âgés de 6 ou 7 ans, contient de superbes illustrations. Les lecteurs ont pu découvrir le personnage du «Castle Cat» dans le premier livre pour enfants d'Alasdair, The Tattoo Fox. Alasdair a également publié des histoires reprenant des anecdotes du Régiment parachutiste dans lequel il a servi pendant 22 ans: The Tattoo Fox, The Tattoo Fox Makes New Friends, The Greatest Show on Earth, Luath Treasury of Scottish Nursery Rhymes et Mustard and Pepper.

AAD EN TRAVAIL

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Hans-Gert
PÖTTERING



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Brigitte
LANGENHAGEN



Miguel
Angel MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Pier Antonio
PANZERI



Manuel PORTO

BUREAU DE L'AAD

Président: **Hans-Gert PÖTTERING**

Vice-Présidente: **Monica BALDI**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin AAD: Mme Langenhagen (présidente), M Audy, Mme Baldi, M McMillan-Scott et Mme Riera Madurell.
PE au Campus: M Hindley (Président) et M Porto.
Relations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.
Dîner Débat : Mme Baldi et M Panzeri.
Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres: Mme Langenhagen (Vice-Présidente de la FP-AP) et M Martínez Martínez. Si nécessaire, Mme Langenhagen sera remplacée par M Audy et Martínez Martínez sera remplacée par Mme Riera Madurell.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: Mme Langenhagen, M Martínez Martínez et M Audy (Si nécessaire, ils seront remplacés par Mme Riera Madurell). Outre les déléguées AAD ou leurs suppléantes et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Comité AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.
Relations avec les associations d'anciens membres hors Europe: M Audy et M Martínez Martínez.
Relations avec les groupes de réflexion, les instituts de politiques, les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi et Mme

Langenhagen.
Archives: Mme Baldi.
Communication AAD: Mme Baldi (présidente), M Hindley et Mme Langenhagen.
Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: Mme Langenhagen (présidente), M Hindley, M Martínez Martínez, M McMillanScott, M Panzeri et Mme De Keyser (membre AAD à titre consultatif).
Relations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.
Relations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

IN MEMORIAM



Patricija ŠULIN

☞ 1 novembre 2021

PPE-DE, Slovénie (2014-2019)

Elle a été membre slovène du Parlement européen. Au niveau national, Mme Šulin a représenté la "Slovenska demokratska stranka".



György SCHÖPFLIN

☞ 19 novembre 2021

PPE, Hongrie (2004-2019)

Il a été membre hongrois du Parlement européen. Au niveau national, M. Schöpflin a représenté le "Fidesz-Magyar Polgári Szövetség-Kereszténydemokrata Néppárt".



Paul A.A.J.G. LANNOYE

☞ 4 décembre 2021

Les Verts/ALE, Belgique (1989-2004)

Il a été membre belge du Parlement européen. Au niveau national, M. Lannoye a représenté l'Ecolo.



Demetrio VOLCIC

☞ 5 décembre 2021

PSE, Italie (1999-2004)

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Volcic a représenté le "Democratici di Sinistra".

IN MEMORIAM



Giosuè LIGIOS

✝ 9 décembre 2021
PPE-DE, Italie (1979-1989)

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Ligios a représenté la "Democrazia cristiana".



Liam KAVANAGH

✝ 13 décembre 2021
S&D, Irlande (1979-1981)

Il a été membre irlandais du Parlement européen. Au niveau national, M. Kavanagh représentait le "Labour Party".



Harald NEUBAUER

✝ 29 décembre 2021
RD, Allemagne (1989-1994)

Il a été membre allemand du Parlement européen. Au niveau national, M. Neubauer a représenté "Die Republikaner" et "Deutsche Liga".



Atilla Béla Ladislau KELEMEN

✝ 8 janvier 2022
PPE-DE, Roumanie (2005-2007)

Il a été membre roumain du Parlement européen. Au niveau national, M. Kelemen a représenté "Uniunea Democrată Maghiară din România".

IN MEMORIAM



Freddy THIELEMANS

✝ 29 janvier 2022

PSE, Belgique (1999-2001)

Il a été membre belge du Parlement européen. Au niveau national, M. Thielemans a représenté le Parti socialiste.



Eduard KUKAN

✝ 9 février 2022

PPE, Slovaquie (2009-2019)

Il a été membre slovaque du Parlement européen. Au niveau national, M. Kukan a représenté le parti indépendant (Slovaquie).



Jacques F. POOS

✝ 19 février 2022

PSE, Luxembourg (1999-2004)

Il a été membre luxembourgeois du Parlement européen. Au niveau national, M. Poos a représenté le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois.



Marietta GIANNAKOU

✝ 27 février 2022

PPE, Grèce (1989-2014)

Elle a été membre grecque du Parlement européen. Au niveau national, Mme Giannakou a représenté le parti "Nea Demokratia".



EPFMA
PEAAD

LES DÉFIS DE LA DÉMOGRAPHIE DANS L'UE



© iStock

RÉPONDRE AUX DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES: FUITE DES CERVEAUX, AFFLUX DE CERVEAUX ET DÉPEUPLEMENT

Par Dubravka Šuica
Vice-présidente de la Commission européenne
Dubravka.SUICA@ec.europa.eu

Dans le prolongement du rapport de la Commission sur les conséquences de l'évolution démographique, publié en juin 2020, et en tant que vice-présidente de la Commission européenne chargée de la démocratie et de la démographie, je présenterai une initiative sur la fuite des cerveaux en vue d'atténuer les problèmes liés au déclin démographique. Il est essentiel que nous nous interrogeons sur les différents facteurs de ce phénomène, mais également sur ses conséquences à long terme et sur les solutions possibles pour y faire face.

Les bienfaits du marché unique se font sentir au quotidien. Nous voulons veiller à ce que chacun puisse en profiter, indépendamment de son lieu de vie et de travail. Notre objectif est de contribuer à la croissance globale en stimulant le dynamisme économique des territoires touchés par la fuite des cerveaux et le déclin démographique.

En 2019, parmi les 11,9 millions de citoyens mobiles de l'Union en âge

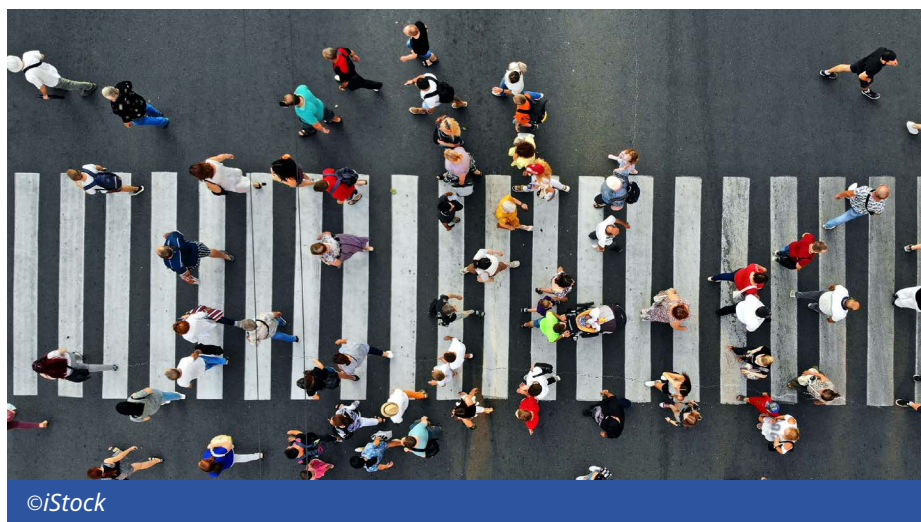
de travailler, 4,1 millions étaient hautement qualifiés et 34 % avaient fait des études dans le supérieur. La part de citoyens mobiles de l'UE-28 hautement qualifiés est en constante augmentation: elle est passée d'un sur quatre en 2008 à un sur trois en 2019.

La fuite des cerveaux peut être observée à différents niveaux. Notre prochaine communication examinera plus en détail les dynamiques infranationales de la fuite des cerveaux ainsi que l'ampleur de la mobilité des cerveaux. Pour ce faire, il faudra se pencher sur les citoyens européens qui rentrent dans leur pays d'origine. Nous devons déterminer quels travailleurs qualifiés sont mobiles et analyser le profil des travailleurs hautement qualifiés qui partent à l'étranger. Nous devons en outre examiner les dynamiques à long terme de mobilité des travailleurs hautement qualifiés et d'évolution démographique dans un contexte présentant des caractéristiques territoriales diverses, telles que les zones périphériques et rurales, ou encore les anciennes régions industrielles, etc. La communication définira un éventail de mesures à prendre à l'échelon européen, national et régional pour répondre à la fuite des cerveaux, encourager la mobilité et l'afflux de cerveaux et atténuer les difficultés liées au dépeuplement. 2022 est l'année européenne de la jeunesse, c'est pourquoi nous nous concentrerons sur les actions qui associent activement les jeunes à la réponse aux défis liés à la fuite des cerveaux et au dépeuplement.

La question de la fuite des cerveaux est loin d'être théorique et se fait de plus en plus tangible. Le dernier recensement (2021) en Croatie montre une diminution d'environ 10 % de la population nationale depuis le recensement précédent, en 2011.



Dubravka ŠUICA au PE à Strasbourg © Union européenne
2019 - Source : PE



Étant donné que les statistiques démographiques annuelles reflètent une tendance constante à la baisse de la population depuis dix ans, on s'attendait à un recul, mais peut-être pas de cette ampleur. Ce phénomène n'est pas exclusif à la Croatie, on le constate également en Bulgarie, en Grèce, en Lettonie, en Lituanie, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie.

Nous appuyons notre réflexion sur le nouvel atlas de la démographie que j'ai lancé à la Commission européenne en 2020. Il contient des projections démographiques pour les États membres jusqu'en 2050. Nous cherchions en particulier à recenser les évolutions concernant la fuite des cerveaux, car la mobilité des jeunes influe grandement sur le changement démographique. Si certaines régions prospèrent grâce à un afflux de jeunes, d'autres accusent un retard. Cet effet de «fuite des cerveaux» ne concerne pas uniquement les zones rurales, des zones urbaines et des pays entiers sont ainsi touchés par ce phénomène.

D'autres difficultés se présentent à nous, et notamment le fait que la génération issue du

baby-boom, soit les citoyens nés dans les années 1950 et 1960, approche de l'âge de la retraite. Cette génération était marquée par des taux de natalité élevés et contraste donc fortement avec les tendances à la baisse actuelles. Lorsque ces enfants du baby-boom partiront à la retraite et quitteront le marché du travail, ce dernier sera considérablement modifié et «perdra» de nombreux cerveaux. Cela soulève un certain nombre d'enjeux cruciaux. Je pense notamment aux conséquences du départ à la retraite. La retraite anticipée ou involontaire est-elle une forme de fuite des cerveaux entre générations qui réclame une action de notre part?

Ce qui est certain, c'est qu'un type de fuite des cerveaux bien spécifique se profile: le départ précoce de personnes qualifiées, tant dans les professions intellectuelles que manuelles. Les mesures qui seront prises à l'avenir seront certainement centrées sur les employés, mais il faut également placer les entreprises au cœur des préoccupations. Dans les années et décennies à venir, cette question se posera inévitablement, nous devons donc préparer nos sociétés dès maintenant.

La bonne nouvelle, c'est que nous vivons plus longtemps et en meilleure santé que jamais auparavant. En ce qui concerne l'engagement volontaire des personnes âgées, comment faire pour renforcer leur intérêt et leur participation? À vrai dire, la question n'est pas de savoir comment, mais quand convaincre ces personnes de s'engager. La réponse est qu'il faut le faire avant la retraite, en liant cet enjeu à celui de la préparation de la retraite.

L'une des recommandations de citoyens émanant des délibérations lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe est centrée sur le thème de la desserte des zones rurales, notamment en matière de transports et de connectivité numérique. Les citoyens estiment que le renforcement de la connectivité permettrait non seulement de réduire la pollution, mais pourrait également rendre les zones rurales plus attractives et inciter les gens à s'y installer. Cette recommandation nous donne matière à réflexion dans notre travail de facilitation des échanges des meilleures pratiques entre différentes régions faisant face aux mêmes problèmes liés au déclin de la population. Alors que nous préparons nos sociétés à s'adapter aux tendances démographiques qui façonneront notre avenir, il est essentiel de traiter les questions liées aux différents types de fuite des cerveaux et au dépeuplement pour apporter des réponses politiques efficaces.

MIGRATION ET INTÉGRATION

La mobilité est un comportement typiquement humain qui prend diverses formes, des chasseurs-cueilleurs du Paléolithique aux phénomènes plus récents tels que le transport aérien pour le travail et le tourisme. Cependant, il s'agit là d'activités transitoires, par opposition à la migration, qui est un facteur déterminant dans les changements démographiques à long terme, puisque ce sont parfois des populations entières qui doivent se déplacer du fait de la guerre, de la famine ou de la pauvreté. Mes propres ancêtres étaient des réfugiés huguenots français qui ont fui les persécutions religieuses au XVII^e siècle pour s'établir à Nottingham, où ils ont participé à la création du célèbre «Lace Market», grande source de richesse pour la ville.

La Grande émigration transatlantique vers l'Amérique du Nord, qui a débuté dans les années 1840, reste aujourd'hui la plus grande vague migratoire de l'histoire, au cours de laquelle près de 30 millions de personnes, dont une majorité d'Irlandais et d'Allemands, ont quitté leur pays en

quête d'une «vie meilleure». Dans le même temps, la migration forcée de 12,5 millions d'Africains réduits en esclavage vers les plantations des Amériques a vidé le continent africain de son capital humain et s'est accompagnée d'un pillage colonial impitoyable de ses ressources naturelles et de son patrimoine culturel.

“Selon les données d'Eurostat, parmi les 447,3 millions de personnes vivant sur le territoire de l'Union européenne au 1er janvier 2020, 23 millions (soit 5,1 %) n'étaient pas des citoyens de l'Union, tandis que 2,7 millions d'entre elles étaient arrivées au cours des douze derniers mois. La même année, les États membres ont

accordé la citoyenneté à 706 400 personnes, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2018.”

Avançons dans le temps jusqu'au XXI^e siècle, où la combinaison des effets du changement climatique et des conflits semble-t-il insolubles en Afrique et au Moyen-Orient a entraîné un afflux de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes souhaitant à tout prix échapper à des conditions de vie insoutenables. Selon les données d'Eurostat, parmi les 447,3 millions de personnes vivant sur le territoire de l'Union européenne au 1er janvier 2020, 23 millions (soit 5,1 %) n'étaient pas des citoyens de l'Union, tandis que 2,7 millions d'entre elles étaient arrivées au cours des douze derniers mois. La même année, les États membres ont accordé la citoyenneté à 706 400 personnes, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2018. Nous devons toutefois garder à l'esprit que pour toutes celles et ceux qui n'ont pas obtenu la citoyenneté, l'avenir est incertain: leur accès aux différents services est limité, ils n'ont pas le droit de travailler, ils dépendent des aides d'État et des associations caritatives pour vivre et sont souvent les victimes d'un racisme révoltant. La procédure de demande d'asile peut prendre des années, ce qui signifie que les demandeurs vivent dans un état d'anxiété prolongé, sans savoir s'ils seront renvoyés dans le pays qu'ils ont fui. C'est un problème qui touche notamment les femmes, qui risquent de subir des violences sexuelles à chaque



©Unsplash

étape de leur parcours. La situation des personnes LGBTIAQ+ est elle aussi problématique, puisque de nombreux pays s'avèrent encore dangereux pour les personnes non binaires.

Le projet européen s'est construit sur les décombres des deux Guerres mondiales, qui ont entraîné la mort de six millions de Juifs, de plus de cinq cents mille Roms, de milliers d'homosexuels, de syndicalistes et de personnes handicapées, ainsi que des déplacements massifs. Jusqu'en 1941, Hitler a incité les familles juives à émigrer, ce que feront 340 000 d'entre elles en quittant leur foyer et leur travail en Allemagne et en Autriche afin de fuir un environnement de plus en plus hostile. Malheureusement, parmi les 100 000 Juifs qui se sont réfugiés dans d'autres pays européens, la plupart ont trouvé la mort dans les camps, et, parmi ceux qui ont tenté d'atteindre des pays plus lointains, nombreux se sont vu refuser l'entrée. C'est notamment le cas des passagers du Saint-Louis, parti de Hambourg pour la Floride et qui devait débarquer ses passagers à Cuba, mais qui a été contraint de faire demi-tour. Parmi les 908 passagers, on dénombre 254 victimes avérées de l'Holocauste.

Si les valeurs européennes ont un sens, elles devraient nous pousser à créer une culture d'accueil pour les personnes contraintes de quitter leur foyer. Dans les faits, nous constatons toutefois que des personnes essayant de traverser la Manche sont repoussées en Angleterre, que des barbelés sont dressés en Croatie, que des réfugiés syriens se voient retirer leur permis de séjour au Danemark, et nous assistons à la criminalisation de l'aide humanitaire ainsi qu'à l'instrumentalisation de la crise par des dirigeants populistes tels que Viktor Orbán et le dictateur

biélorusse Alexandre Loukachenko. Il n'y a jamais eu de crise des réfugiés en Europe, mais il y a bien une crise de la solidarité.

“Si les valeurs européennes ont un sens, elles devraient nous pousser à créer une culture d'accueil pour les personnes contraintes de quitter leur foyer.”

Avant la pandémie, plus de la moitié des migrants à travers le monde étaient des femmes et des enfants. Le vieillissement de la population risque de déstabiliser le marché du travail européen, c'est pourquoi nous devons accueillir toujours plus de personnes prêtes à se retrouser les manches et à renforcer la main d'œuvre. Au cours de mon mandat de député au Parlement européen, puis lors de mon travail au sein du mouvement City of Sanctuary au Royaume-Uni, j'ai rencontré de

nombreux migrants très compétents et entreprenants ainsi que de brillants enfants de réfugiés qui voulaient à tout prix aller à l'école dans l'espoir de pouvoir intégrer l'université.

Des politiques de migration et d'intégration novatrices permettraient de ne plus considérer ces migrants, réfugiés et demandeurs d'asile comme des problèmes ou des menaces à notre société européenne, mais comme une partie intégrante de la solution pour créer une société sûre, sécurisée, prospère et plus égale.

Julie Ward

S&D, Royaume-Uni (2014 -2020)
julie4nw@gmail.com



© iStock

LES ÎLES BALÉARES FACE À LEUR DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Par Antoni Vicens-i-Vicens

Directeur général des Relations extérieures du gouvernement des Îles Baléares et membre du Comité des régions.

Les Îles Baléares forment un archipel aussi splendide que dynamique dans le bassin occidental de la Méditerranée. Au fil du temps, elles se sont imposées comme un pôle en matière d'emploi et de possibilités, ce qui en a fait l'une des destinations touristiques les plus prisées au monde. Malgré tout, la tendance démographique y reste à la hausse depuis des décennies, qu'il s'agisse de la population permanente ou de la population fluctuante.

Par ailleurs, ce territoire fragile sur les plans environnemental, social, culturel et économique, comme tout archipel, est également aux prises avec un vieillissement progressif et une diversification importante de sa population, qui compte désormais plus de 220 000 étrangers.

Dans ce contexte, en nous penchant de plus près sur la question, quatre grands facteurs se dégagent pour expliquer le défi démographique qui se pose aux Îles Baléares.

Premièrement, le flux massif de touristes et de travailleurs saisonniers en août qui fait augmenter la population de plus de 75 % par rapport au mois de janvier (données pré-pandémiques). Plus précisément, en août 2019, le territoire comptait quelque 878 000 personnes de plus qu'en janvier, sachant que la population permanente ne dépasse pas 1,2 million de personnes.

“Ce territoire fragile sur les plans environnemental, social, culturel et économique, comme tout archipel, est également aux prises avec un vieillissement progressif et une diversification importante de sa population, qui compte désormais plus de 220 000 étrangers.”

Deuxièmement, les îles connaissent une croissance démographique significative et soutenue d'origines diverses. Entre 2000 et 2020, la population a augmenté de 39 %, soit plus du double de la moyenne nationale, qui s'élève à 18 %. Par ailleurs, un citoyen des Baléares sur quatre est né à l'étranger. Il convient également de souligner que, d'après les projections de l'Annuaire régional d'Eurostat 2021, les Îles Baléares seraient l'une des huit régions dont la croissance démographique dépasserait les 25 % d'ici à 2050, sachant que la moitié de ces régions européennes sont insulaires.



© iStock



© AdobeStock

Troisièmement, la part fortement accrue des plus de 65 ans qui, en plus de passer de 14,6 % à 16,3 % entre 2002 et 2021, connaît ce qu'on appelle un «vieillissement du vieillissement», la moyenne d'âge ne cessant d'augmenter.

Quatrièmement, le caractère archipelagique des Îles Baléares, qui complique la gestion d'un territoire réduit, dispersé et discontinu, divisé en plusieurs îles. Il est à noter que la fragmentation administrative, caractéristique de tout archipel, en exigeant des investissements accrus en faveur de chacune des îles afin d'assurer une certaine équité, limite la capacité de générer des économies d'échelle lorsqu'il s'agit de fournir des services publics au territoire.

En plus d'entraver la cohésion sociale et territoriale au sein de l'archipel et avec le reste du continent européen, tous ces facteurs ont une incidence sur la pérennité du territoire et peuvent donner lieu à des situations de saturation qui nuisent directement à la qualité de vie des citoyens. Par conséquent, de l'augmentation du prix de l'immobilier qui entrave

l'accès des plus jeunes aux logements, en passant notamment par la hausse des prix à la consommation, jusqu'aux difficultés en matière de mobilité ou encore aux multiples répercussions sur l'éducation et les soins de santé, force est de constater que la complexité démographique propre aux îles est à l'origine de nombreux problèmes de gestion publique du territoire.

Il convient par ailleurs de souligner que ces facteurs constituent non seulement un défi démographique majeur et très particulier, mais s'inscrivent également dans un contexte diamétralement opposé à la situation observée partout ailleurs dans le pays. En effet, la tendance dans le reste de l'Espagne est inverse, en ce sens que certaines zones de la péninsule ibérique sont touchées par de graves problèmes de dépeuplement.

Dans ce contexte, si le gouvernement des Îles Baléares s'emploie à renforcer les services publics afin de relever le défi démographique, il ne reste pas moins nécessaire d'étudier la

question démographique tant à l'échelon national qu'à celui de l'Union, sous l'angle des difficultés de gestion qui découlent des fortes densités de population. Ce n'est que dans cette optique que ce petit territoire fragmenté, dispersé et complexe sur le plan démographique pourra trouver des solutions adaptées, nécessaires à sa pérennité, et qui diffèrent généralement de celles qui conviennent au reste de l'Espagne.

En conclusion, la question démographique aux Îles Baléares illustre bien la nécessité de déployer une stratégie insulaire à l'échelle de l'Union qui soit adaptée à chaque bassin. Pour cette raison, et afin de résoudre un problème insulaire dans un cadre éminemment continental, il est plus que jamais nécessaire de mettre en œuvre l'article 174 du traité FUE pour qu'il serve son véritable objectif, à savoir contribuer à la cohésion des territoires les plus vulnérables de l'Union de manière transversale pour que ceux-ci soient sur un pied d'égalité avec le reste des territoires du continent.

La Commission européenne a créé un outil interactif, ***l'Atlas de la démographie***.

Il comprend des statistiques et des projections officielles d'Eurostat et de nouvelles données produites par le Centre commun de recherche.

Plus d'informations : <https://migration-demography-tools.jrc.ec.europa.eu/atlas-demography/>

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIE ET CRISE CLIMATIQUE

Par Nikos Chrysogelos

Verts/ALE, Grèce

(2012 - 2014)

nikos.chrysogelos@gmail.com

La pandémie et les mesures de distanciation ont touché tout particulièrement les plus âgés et les plus vulnérables. Toutefois, la stratégie sanitaire ou la viabilité du régime d'assurance et du système social ne sont pas les seules concernées par la démographie, qui affecte également la mise en œuvre du pacte vert.

Pour éviter une crise climatique incontrôlable, il nous faudra contenir la hausse moyenne des températures à moins de 1,5 °C et décarboner intégralement l'économie à l'échelle mondiale d'ici 2050 au plus tard. Or, le scénario du statu quo conduira, compte tenu des tendances démographiques actuelles, à une forte augmentation de la demande de denrées alimentaires, d'énergie, d'eau, d'espace urbain et de métaux rares. Si nous ne découplons pas le bien-être et le développement économique de la consommation de matières premières et d'énergie, la transition vers la neutralité climatique sera impossible.

Les changements démographiques combinés à l'évolution des valeurs et à de nouvelles tendances en matière de modes de vie, auxquels s'ajoute la crise écologico-climatique, sont à l'origine de dynamiques contradictoires. Les politiques de santé, de gestion des maladies, de prestation de services sociaux et d'emploi ainsi que les choix économiques ne peuvent ignorer de telles tendances.

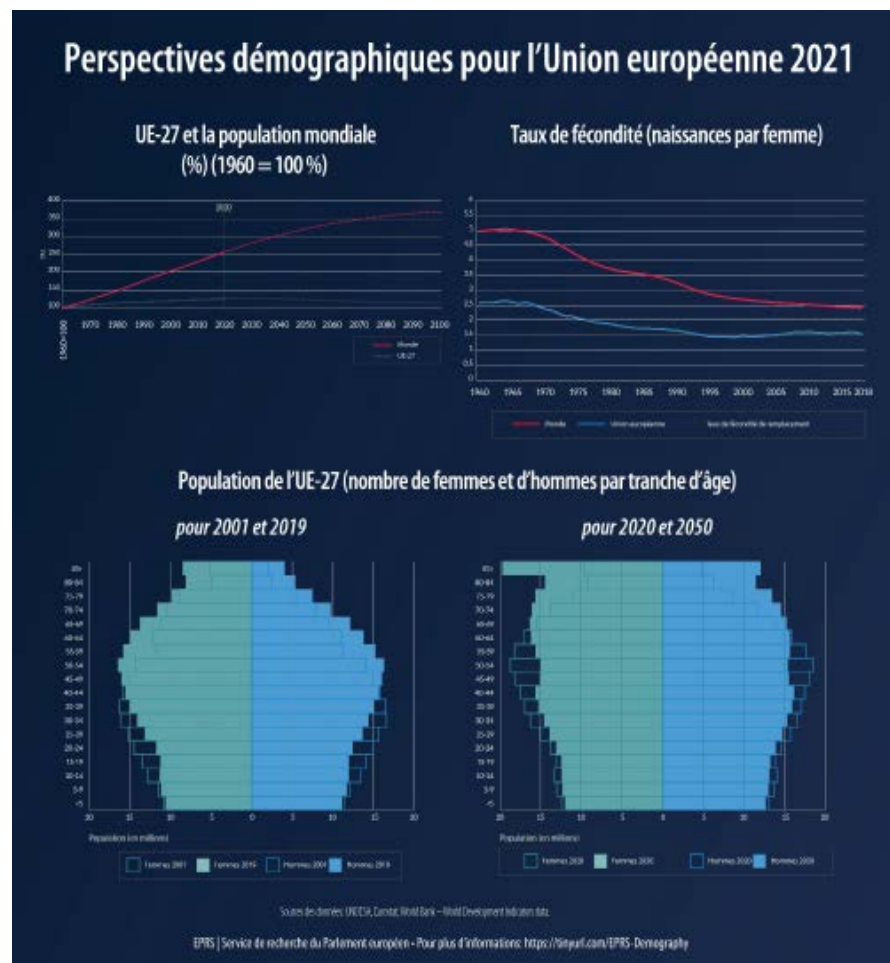
De nombreux Européens entrés dans le troisième âge achètent des logements de vacances dans le Sud. Parallèlement, le nombre des ménages augmente en Europe, alors même que leur taille diminue: un tiers d'entre eux ne compte qu'un seul membre et de nombreuses personnes de plus de 65 ans, dont une majorité de femmes, vivent seules.

Par ailleurs, de nombreux jeunes au début de leurs études ou de leur vie professionnelle font le choix de modèles de logement différents car ils circulent beaucoup, travaillent à distance (nomad workers) ou adhèrent à certaines valeurs. Ils louent des logements plus petits et meublés pour une durée limitée, résident dans des auberges de jeunesse quand ils voyagent pour le travail en prolongeant leur séjour par des vacances ou pour nouer des relations sociales et travaillent souvent à distance et pour différents employeurs. Les plateformes touristiques (Booking, Hostelworld, Hostel International) tiennent désormais compte de ces tendances, de même que les auberges de jeunesse innovantes qui offrent des possibilités de cohousing, de coworking et de contacts sociaux (socialising) en réponse à ces nouveaux besoins et à ces nouvelles tendances socio économiques. Citons par exemple le Welcommon Hostel à Athènes, l'entreprise sociale Anemos Ananeosis / Wind of Renewal, l'espace de logement temporaire Luoghi Comuni Porta Palazzo à Turin ou le modèle de logement social et de propriété collective Community Land Trust Bruxelles.

Les changements démographiques et l'évolution des valeurs ont des incidences d'ampleur sur les tendances de consommation et sur l'économie. De nombreux jeunes choisissent de moins prendre l'avion ou la voiture individuelle et de se déplacer davantage en train ou à vélo, de consommer moins et de manière plus durable, d'acheter suivant des critères sociaux et écologiques, de diminuer ou d'arrêter la consommation de viande rouge, de réduire leur empreinte climatique. Il en résulte le renforcement de certaines activités économiques et le recul d'autres.

L'un des principaux problèmes actuels est la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans des secteurs économiques importants, en raison, entre autres, des changements démographiques. Les mesures de restriction ont fait baisser la mobilité et les migrations, les personnes âgées quittent prématurément leur travail, les femmes abandonnent l'emploi pour s'occuper de leurs enfants, de nombreux jeunes n'intègrent (ou ne réintègrent) pas le marché du travail car celui-ci ne correspond pas à leurs qualifications ou ne leur offre que de faibles rémunérations. Les économies confrontées à des problèmes structurels et dotées d'un faible potentiel d'innovation et de transition voient s'accroître le vieillissement de leur main-d'œuvre ainsi que les problèmes de faible qualification, de chômage élevé et de départ des travailleurs qualifiés vers d'autres pays. Selon les prévisions, la population en âge de travailler devrait baisser de manière plus globale de 18 % dans l'UE-27 d'ici 2070.

Cela étant dit, la structure démographique et économique de chaque pays jouera un rôle déterminant dans la perspective d'une reprise durable, écologique et saine. La mobilité professionnelle, le dynamisme des entreprises et la création de jeunes entreprises dans des secteurs innovants d'un point de vue technologique et d'entreprises sociales dans des secteurs liés à l'innovation sociale et à la transition numérique et écologique-énergétique ont sans doute ralenti pendant la pandémie, mais peuvent jouer un rôle moteur dans la reprise, en fonction des politiques qui seront mises en œuvre. Les ressources du Fonds pour la reprise et la résilience et du CFP 2021-2027 doivent soutenir des politiques sanitaires, sociales et



économiques plus résilientes à même de répondre à des crises multiples, dans un contexte de changements démographiques, sans que de larges pans de la société se retrouvent laissés pour compte.

Les solutions à court terme aux problèmes mis en lumière par la pandémie devront également répondre aux problèmes structurels, tels que la baisse de la population en âge de travailler (20-64 ans) ou les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs hautement qualifiés, dans les métiers techniques, dans les infrastructures sociales et sanitaires ainsi que dans les spécialités qui soutiendront

Favoriser de manière ciblée, sans craintes ni partis pris, la venue de migrants et leur garantir éducation et formation fait partie de la solution. La levée des obstacles en matière économique et le soutien à la transition énergétique et écologique exigent également un système éducatif et de formation organisé en vue de l'intégration professionnelle rapide des jeunes et des migrants ainsi que de la reconversion (reskilling) et du perfectionnement des connaissances et des qualifications (upskilling) des personnes déjà dans l'emploi, notamment les plus âgés, afin de répondre à l'évolution rapide des besoins de l'économie, des connaissances, des valeurs sociétales et de la technologie.

ANNÉE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE: UNE OCCASION DE DÉBATTRE DES DÉFIS

Dans son discours sur l'état de l'Union en septembre 2021, la présidente Ursula Von der Leyen a proposé de faire de 2022 l'Année européenne de la jeunesse, initiative inattendue saluée par de nombreuses organisations de jeunesse. L'Année de la jeunesse vise à mettre à l'honneur les jeunes Européens, qui ont sacrifié une grande partie de leurs libertés, de leurs loisirs et de leur quotidien sur l'autel de la pandémie. Loin de se soucier uniquement des soirées et des bars, les jeunes ont surtout regretté l'absence de contact social, pourtant indispensable lors du passage à l'âge adulte.

Les états de dépression, d'anxiété et de solitude ont augmenté de manière substantielle et la résilience psychologique des étudiants, des jeunes et des enfants a été mise à rude épreuve. L'Année de la jeunesse est donc, à cet égard, une très bonne initiative. Sur le site officiel de l'Année de la jeunesse, la commissaire Mariya Gabriel et Margaritis Shinas encouragent les jeunes à se remettre à voyager, à faire de nouvelles rencontres et à partager leurs idées sur l'avenir qu'ils souhaitent se construire.

Toutefois, pour qu'elle se solde par des résultats concrets, elle ne doit pas se borner à 2022, mais plutôt se projeter dans les trente, quarante ou cinquante prochaines années. En examinant les tendances démographiques à l'œuvre, on peut voir l'Année européenne de la jeunesse comme un point de départ pour des réformes politiques ambitieuses qui armeront la jeunesse pour faire face aux défis démographiques de demain. Aujourd'hui, la population européenne ne représente

plus que 6,9 % de la population mondiale et devrait descendre à seulement 4 % d'ici à la fin du siècle. À titre de comparaison, 13,5 % de la population mondiale était européenne en 1960. Le service de recherche du Parlement a par ailleurs souligné qu'en 2006, on comptait quatre personnes en âge de travailler (15-64 ans) pour chaque personne âgée de 65 ans ou plus, mais ce ratio devrait diminuer de moitié d'ici à 2050.

Ces chiffres soulèvent nombre de questions et d'enjeux avec lesquels les jeunes sont déjà aux prises. L'un des plus grands défis à relever sur le plan économique sera de garantir des perspectives de retraite adéquates pour les années à venir. Les jeunes qui intègrent aujourd'hui le marché du travail verront la population active diminuer de 18 % d'ici à 2070, ce qui entravera la croissance et la prospérité économiques.

La question démographique pèse beaucoup dans les débats migratoires. D'après le Centre fédéral pour l'éducation politique

en Allemagne, «Pour maintenir un rapport constant entre les actifs et les retraités, le nombre total d'immigrés entre 1995 et 2050 devrait s'élever à 180 millions en Allemagne et à 90 millions en France». La bonne intégration des futurs immigrés présuppose toutefois de lutter contre le racisme systémique.

L'Année de la jeunesse est l'occasion rêvée pour les jeunes de débattre des défis démographiques qui les toucheront de plein fouet. Elle devrait leur offrir la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur les évolutions démographiques, de prendre part à l'élaboration de solutions créatives et de construire les solidarités nécessaires pour relever les défis ensemble.

Magali Hübers

Stagiaire Schuman de l'AAD &
Représentante jeunesse chez JEF
Allemagne
magalihuebers@gmail.com



© Unsplash



European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Suivez-nous



@EuroparlFMA



@Europarl_FMA